

INFRA PARK

Société par Actions Simplifiée

4, Place de la Pyramide - Immeuble Ile de France – Bat. A
92800 Puteaux La Défense

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

PROXIMA
16ter, avenue du Dr Faugeroux
Le Parc du Perreux
94170 Le Perreux-sur-Marne

DELOITTE & ASSOCIES
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

INFRA PARK

Société par Actions Simplifiée

4, Place de la Pyramide - Immeuble Ile de France - Bat. A
92800 Puteaux La Défense

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société INFRA PARK, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la note 3.3.1 de l'annexe aux comptes consolidés, le groupe INFRA PARK a recours à des estimations établies en fonction des informations disponibles lors de l'établissement de ses comptes consolidés. Ces estimations portent notamment sur l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris lors d'un regroupement d'entreprises. Comme indiqué dans la note 4.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés, la Société a procédé à la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables de la société brésilienne AGE, dont la prise de contrôle est intervenue le 13 avril 2016, et a comptabilisé l'engagement d'acquisition de l'intégralité de la participation résiduelle détenue par l'actionnaire minoritaire, sur la base des conditions prévues au pacte d'actionnaires. Nous avons ainsi vérifié le correct traitement comptable de cette acquisition, conformément aux modalités décrites dans la note 3.2.5 de l'annexe aux comptes consolidés, et examiné les montants comptabilisés à ce titre au 31 décembre 2016, et en particulier leurs modalités de détermination, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses retenues par la Société. Nous avons par ailleurs vérifié le caractère approprié des informations présentées dans la note 4.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés.
- Le Groupe a également recours à des estimations dans le cadre des tests de dépréciation des actifs non financiers et procède, au minimum une fois par an, à des tests de dépréciation des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 3.3.17 et 7.6 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et avons revu les calculs effectués ; nous nous sommes également assurés que la note 7.6 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Le Perreux-sur-Marne et Neuilly-sur-Seine, le 27 mars 2017

Les Commissaires aux comptes

PROXIMA

DELOITTE & ASSOCIES



Nicholas L.E. Rolt



Marc de Villartay

Infra Park

Société par actions simplifiée au capital de 160 044 282 euros

Siège social : 4, Place de la Pyramide – Immeuble Ile de France – Bât A

92800 Puteaux La Défense

RCS Nanterre 800 348 146

COMPTES CONSOLIDES

31 DECEMBRE 2016

SOMMAIRE DES COMPTES CONSOLIDES

Compte de résultat consolidé	3
Etat du résultat global consolidé.....	4
Bilan consolidé.....	5
Tableau des flux de trésorerie consolidés	7
Variation des capitaux propres consolidés.....	8

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1. PRESENTATION DU GROUPE ET DU CONTEXTE DE PREPARATION DES COMPTES	10
1.1 Présentation du Groupe.....	10
1.2 Contexte de préparation des états financiers consolidés du Groupe	10
2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2016	12
2.1 Faits marquants de la période	12
2.2 Faits marquants de la période précédente.....	13
3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION.....	15
3.1 Principes généraux.....	15
3.2 Méthodes de consolidation.....	16
3.3 Règles et méthodes d'évaluation.....	18
4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES	31
4.1 Acquisitions de l'exercice.....	31
4.2 Acquisitions des exercices précédents.....	33
5. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	35
6. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	38
6.1 Charges opérationnelles courantes	38
6.2 Dotations aux amortissements.....	38
6.3 Dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants	38
6.4 Autres éléments opérationnels	39
6.5 Paiements en actions (IFRS 2).....	39
6.6 Charges et produits financiers	39
6.7 Impôts sur les bénéfices	40
6.8 Résultat par action.....	42
7. NOTES RELATIVES AU BILAN.....	43
7.1 Immobilisations incorporelles du domaine concédé	43
7.2 Immobilisations du domaine concédé en location-financement	43
7.3 <i>Goodwill</i>	43
7.4 Autres immobilisations incorporelles.....	45
7.5 Immobilisations corporelles.....	46
7.6 Tests de valeur sur <i>goodwill</i> et autres actifs immobilisés	46
7.7 Participations dans les sociétés mises en équivalence	47
7.8 Actifs financiers non courants	50
7.9 Actifs financiers de gestion de trésorerie et disponibilités	52
7.10 Capitaux propres.....	52
7.11 Engagements de retraites et autres avantages au personnel	54
7.12 Autres provisions	56
7.13 Autres passifs non courants.....	57
7.14 Besoin en fonds de roulement.....	58
7.15 Informations relatives à l'endettement financier net.....	59
7.16 Informations relatives à la gestion des risques financiers	63
7.17 Risque de crédit et contrepartie.....	67
8. NOTES SUR LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES CONTRATS DE CONCESSION	68
8.1 Contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel	68
8.2 Contrats de concession – Modèle de la créance financière	69
9. AUTRES NOTES	70
9.1 Transactions avec les parties liées.....	70
9.2 Rémunération des principaux dirigeants	71
9.3 Engagements hors bilan.....	71
9.4 Effectifs.....	72
10. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	73
11. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	74
12. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2016.....	75

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/12/2016	31/12/2015
CHIFFRE D'AFFAIRES (*)		686,9	641,8
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires		35,5	34,8
Total chiffre d'affaires		722,3	676,6
Produits des activités annexes		8,4	5,5
Charges opérationnelles courantes	6.1	(441,7)	(415,3)
EBITDA		289,0	266,8
Dotations aux amortissements	6.2	(174,0)	(163,0)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants	6.3	(8,4)	(2,3)
Autres éléments opérationnels	6.4	4,6	(9,1)
Paiements en actions (IFRS 2)	6.5	(0,4)	(2,7)
Résultat des sociétés mises en équivalence	7.7	5,3	7,7
Perte de valeur des <i>goodwill</i>	7.3	(0,2)	0,0
Effet de périmètre et résultat de cession de titres		9,5	(0,1)
RESULTAT OPERATIONNEL		125,4	97,2
Coût de l'endettement financier brut		(37,8)	(45,4)
Produits financiers des placements de trésorerie		0,4	0,6
Coût de l'endettement financier net		(37,4)	(44,8)
Autres produits financiers	6.6	8,2	3,7
Autres charges financières	6.6	(13,0)	(5,1)
Impôts sur les bénéfices	6.7	(13,2)	(31,0)
<i>dont Impact du changement de taux France (**)</i>	6.7	17,5	
RESULTAT NET DE LA PERIODE		70,0	20,0
Résultat net de la période - part des intérêts minoritaires		1,3	0,6
RESULTAT NET DE LA PERIODE - PART DU GROUPE		68,7	19,3
Résultat net par action part du Groupe	6.8		
Résultat net par action (en euros)		0,43	0,12
Résultat net dilué par action (en euros)		0,43	0,12

(*) Hors chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires.

(**) Effet du passage du taux d'impôt sur les sociétés en France de 34,43% à 28,92% à compter du 1^{er} janvier 2019, prévue par la loi de finance rectificative votée le 20 décembre 2016 (cf. note 6.7. Impôts sur les bénéfices)

Etat du résultat global

(en millions d'euros)	Exercice 2016			Exercice 2015		
	Part du groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
Résultat net	68,7	1,3	70,0	19,3	0,6	20,0
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie (*)	0,5	-	0,5	0,0	0,0	0,0
Écarts de conversion	1,1	0,2	1,3	16,6	0,3	16,9
Impôts (**)	(0,2)	0,0	(0,2)	0,0	-	0,0
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	(0,0)	0,0	(0,0)	(0,4)	-	(0,4)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	1,4	0,2	1,5	16,3	0,3	16,6
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	0,5	0,0	0,5	1,6	0,0	1,6
Impôts	(0,2)	(0,0)	(0,2)	(0,5)	0,0	(0,5)
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	-	-	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	0,3	0,0	0,3	1,0	0,0	1,0
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	1,6	0,2	1,8	17,3	0,3	17,6
Résultat global	70,4	1,5	71,8	36,6	0,9	37,5

(*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couvertures de taux principalement) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

(**) Effets d'impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace).

Bilan Consolidé

Actif

(en millions d'euros)

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	7.1	1 151,0	1 157,7
Goodwill net	7.3	811,5	759,0
Autres immobilisations incorporelles	7.4	31,4	20,1
Immobilisations corporelles	7.5	451,8	147,1
Immobilisations corporelles du domaine concédé		172,4	443,6
Immeubles de placement		0,3	0,3
Participations dans les sociétés mises en équivalence	7.7	128,3	134,8
Créances financières - Concessions (part à + 1 an)	7.8	38,4	40,6
Autres actifs financiers non courants	7.8	13,4	6,7
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	7.8	3,4	1,8
Impôts différés actifs		50,0	55,7
Total actifs non courants		2 852,0	2 767,5

Actifs courants			
Stocks et travaux en cours		0,9	0,5
Clients		87,2	69,2
Autres actifs courants d'exploitation		92,1	79,7
Autres actifs courants hors exploitation		3,0	2,1
Actifs d'impôt exigible		19,5	11,6
Créances financières - Concessions (part à - 1 an)		0,8	1,0
Autres actifs financiers courants		6,7	20,4
Juste valeur des produits dérivés actifs courants		3,5	0,5
Actifs financiers de gestion de trésorerie	7.9	2,2	1,9
Disponibilités et équivalents de trésorerie	7.9	62,1	33,5
Actifs liés aux activités abandonnées et autres actifs disponibles à la vente		0,0	0,0
Total actifs courants		278,1	220,6

TOTAL ACTIFS		3 130,1	2 988,1
---------------------	--	----------------	----------------

Bilan Consolidé

Passif

(en millions d'euros)

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Capitaux propres	7.10		
Capital social		160,0	160,0
Primes liées au Capital		422,8	477,2
Réserves consolidées		(14,6)	(17,8)
Réserves de conversion		28,3	16,9
Résultat net - Part du Groupe		68,7	19,3
Opérations enregistrées directement en capitaux propres		(0,5)	(1,9)
Capitaux propres - Part du Groupe		664,8	653,7
Intérêts minoritaires		13,7	7,3
Total capitaux propres		678,5	660,9

Passifs non courants			
Provisions pour retraites et autres avantages du personnel	7.11	25,5	24,0
Provisions non courantes	7.12	36,0	30,4
Emprunts obligataires	7.15	1 155,5	1 153,9
Autres emprunts et dettes financières	7.15	469,8	406,2
Juste valeur des produits dérivés passifs non courants	7.15	0,0	0,0
Autres passifs non courants	7.13	57,3	13,5
Impôts différés passifs		192,5	221,7
Total passifs non courants		1 936,8	1 849,6

Passifs courants			
Provisions courantes	7.12	22,6	29,2
Fournisseurs		57,6	56,6
Autres passifs courants d'exploitation		262,7	223,5
Autres passifs courants hors exploitation		62,1	47,6
Passifs d'impôt exigible		12,0	23,6
Juste valeur des produits dérivés passifs courants	7.15	3,9	5,9
Dettes financières courantes	7.15	94,0	91,2
Passifs liés aux activités abandonnées et autres passifs disponibles à la vente		0,0	-
Total passifs courants		514,8	477,6

TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES		3 130,1	2 988,1
---	--	----------------	----------------

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net de la période (y compris les minoritaires)		70,0	20,0
Dotations nettes aux amortissements	6.2	174,0	163,0
Dotations nettes aux provisions (*)	6.3	6,5	3,9
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		(0,1)	0,5
Résultat sur cessions		(11,4)	0,4
Pertes et profits de change latents		0,1	0,0
Impact d'actualisation des créances & dettes non courantes		4,9	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers		0,0	-
Perte durable (AFS) et/ou variation de valeur des titres (acquis par étape)		0,0	-
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		(6,1)	(7,7)
Coûts d'emprunt immobilisés		(0,3)	(0,2)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé		37,4	44,8
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		13,2	31,0
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts		288,2	255,7
Variations du BFR et des provisions courantes	7.14	9,0	4,6
Impôts payés		(65,4)	(31,6)
Intérêts financiers nets payés		(36,3)	(43,3)
- dont impact relatif au traitement comptable des redevances fixes		(5,9)	(8,0)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		9,1	6,6
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	204,6	191,9
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(44,2)	(50,6)
Cession des immobilisations corporelles et incorporelles		2,0	2,7
Investissements en immobilisations du domaine concédés (net de subventions reçues)	7.1	(126,3)	(99,4)
- dont impact relatif au traitement comptable des redevances fixes		(61,6)	(33,2)
Variation des créances financières sur Concessions		0,9	1,3
Investissements opérationnels (nets de cession)		(167,6)	(145,9)
Cash-flow libre (après investissements)		37,0	46,0
Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)	4.1	(47,7)	(2,4)
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)		31,6	3,6
Incidence nette des variations de périmètre		0,0	0,1
Investissements financiers nets		(16,0)	1,3
Dividendes reçus des sociétés non consolidées		0,8	0,0
Autres		1,6	(6,4)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(181,2)	(150,9)
Augmentation de capital	7.10	(0,0)	0,0
Augmentations de capital des filiales souscrites par des tiers		1,5	-
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle)		-	-
Sommes encaissées lors de l'exercice des stocks options		-	-
Distributions versées	7.10	(61,3)	(163,3)
- aux actionnaires		(60,8)	(163,0)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(0,5)	(0,3)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	7.15	68,1	244,2
- dont impact relatif au traitement comptable des redevances fixes		66,6	33,2
Remboursements d'emprunts		(50,8)	(172,9)
- dont impact relatif au traitement comptable des redevances fixes		(50,2)	(39,8)
Variation des emprunts sur filiales consolidées		(0,1)	0,0
Variation des lignes de crédit		49,1	0,0
Variation des actifs de gestion de trésorerie		7,6	(0,6)
Variation des dérivés sur la trésorerie		0,0	-
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	14,1	(92,6)
Autres variations (dont incidence des variations des cours de devises)	IV	0,9	(4,6)
Variation nette de trésorerie nette	I + II + III + IV	38,4	(56,2)
Trésorerie nette à l'ouverture		2,5	58,8
Trésorerie nette à la clôture		40,9	2,5

(*) Y compris les variations des provisions pour retraites et autres avantages au personnel.

Variation des capitaux propres consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016

(en millions d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations reconnues directement en capitaux propres	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2015	160,0	477,2	0,0	(17,8)	19,3	16,9	(1,9)	653,7	7,2	660,9
Résultat net de la période	-	-	-	-	68,7	-	-	68,7	1,3	70,0
Au tres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	1,1	0,5	1,6	0,2	1,8
Au tres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	(0,9)	0,9	(0,0)	-	(0,0)
Résultat global de la période	0,0	0,0	0,0	0,0	68,7	0,2	1,4	70,4	1,5	71,8
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0,0
Réduction de capital et rachat d'autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0,0
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	(54,4)	-	12,9	(19,3)	-	-	(60,8)	(0,5)	(61,3)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0,0
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0,0
Variations de périmètre	-	-	-	(6,0)	-	11,2	-	5,2	1,6	6,8
Divers	-	-	-	(3,7)	-	-	-	(3,7)	4,0	0,3
Capitaux propres au 31/12/2016	160,0	422,8	0,0	(14,6)	68,7	28,3	(0,5)	664,8	13,7	678,5

Variation des capitaux propres consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	Capital social	Primes liées ou capital	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations reconnues directement en capitaux propres	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2014 retraité (*)	160,0	640,2	0,0	(7,4)	(9,5)	0,3	(1,3)	782,3	4,6	786,9
Résultat net de la période	-	-	-	-	19,3	-	-	19,3	0,6	20,0
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	15,9	1,0	16,9	0,3	17,2
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	0,7	(0,4)	0,3	-	0,3
Résultat global de la période	0,0	0,0	0,0	0,0	19,3	16,6	0,6	36,6	0,9	37,6
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0,0
Réduction de capital et rachat d'autres instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0,0
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	(163,0)	-	(9,5)	9,5	-	-	(163,0)	(0,3)	(163,3)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0,0
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0,0
Variations de périmètre	-	-	-	(2,1)	-	-	-	(2,1)	2,0	(0,1)
Divers	-	-	-	1,2	-	-	(1,2)	0,0	-	0,0
Capitaux propres au 31/12/2015	160,0	477,2	0,0	(17,8)	19,3	16,9	(1,9)	653,7	7,2	660,9

(*) Montants retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application de l'interprétation IFRIC 12 à la comptabilisation des redevances fixes décrite dans la note 4 des annexes aux états financiers du 31 décembre 2015

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1. PRESENTATION DU GROUPE ET DU CONTEXTE DE PREPARATION DES COMPTES

1.1 Présentation du Groupe

La société Infra Park (la « Société ») est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé au 4, Place de la Pyramide – Immeuble Ile de France – Bât A – 92800 Puteaux La Défense. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 800 348 146.

Sa société mère est la société Infra Foch Topco. Au 31 décembre 2015, Infra Foch Topco était détenue à hauteur de 36,92% par des fonds d'investissement gérés par Ardian Infrastructure, à hauteur de 36,92%, par Crédit Agricole Assurances via sa filiale Predica, à hauteur de 24,61%, par VINCI Concessions (groupe VINCI) et à hauteur de 1,55% par le management du groupe.

Le 13 juin 2016, Ardian Infrastructure et Crédit Agricole Assurances ont signé un accord avec Vinci Concessions en vue de l'acquisition, à parts égales, de sa participation de 24,61% au capital d'Infra Foch Topco. Cette transaction, soumise à l'approbation des autorités de la concurrence, a été finalisée au cours du troisième trimestre 2016.

Au 31 décembre 2016, Infra Foch Topco est ainsi détenue à hauteur de 49,2% par Ardian Infrastructure, à hauteur de 49,2% par Crédit Agricole Assurances via sa filiale Prédica et à hauteur de 1,6% par le management du groupe.

Le groupe formé par Infra Park et ses filiales (ci-après « Infra Park » ou le « Groupe ») est un acteur mondial et global du stationnement et de la mobilité urbaine qui gère plus de 2,1 millions de places de stationnement et leurs services associés dans 16 pays.

Le Groupe est le partenaire de différents acteurs privés et publics (collectivités, hôpitaux, gares, aéroports, centres commerciaux, stades, lieux de loisirs, de tourisme, résidences, entreprises, universités, administrations, etc.) pour concevoir, construire, financer et exploiter des solutions de stationnement sur voirie ou en ouvrage en concession, pleine propriété ou prestations de services.

Le Groupe a par ailleurs constitué au 4^{ème} trimestre 2015 un pôle Digital, via sa filiale Infra Park Digital (voir note 2.2 « Faits marquants de la période précédente »)

1.2 Contexte de préparation des états financiers consolidés du Groupe

Les présents états financiers consolidés ont été préparés dans le cadre de la clôture annuelle du 31 décembre 2016.

Dans le respect des dispositions des normes IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe a présenté dans les états financiers consolidés de la période clôturée au 31 décembre 2016, les périodes suivantes :

- le bilan consolidé au 31 décembre 2016 et le bilan consolidé au 31 décembre 2015;
- le compte de résultat consolidé & l'état du résultat global consolidé au 31 décembre 2016 ainsi que le compte de résultat consolidé & l'état du résultat global consolidé au 31 décembre 2015 ;
- l'état des variations des capitaux propres sur l'exercice considéré (soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016), ainsi que celui de l'exercice précédent (soit du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015) ;
- le tableau des flux de trésorerie cumulé sur l'exercice considéré (soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016), et un état comparatif pour l'exercice précédent (soit du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015).

Par ailleurs, il est rappelé que, depuis l'exercice 2015, le Groupe utilise pour les besoins de la mesure de sa performance l'indicateur « *Earning Before Tax, Interests, Depreciation and Amortization* » (EBITDA). Il correspond au Résultat opérationnel, avant prise en compte des dotations nettes aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des actifs non courants, des dotations nettes aux provisions non courantes, des impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2), du résultat des sociétés mises en équivalence ainsi que des charges et produits qualifiés de non courants significatifs et inhabituels qui comprennent notamment :

- les pertes de valeurs des *goodwill*,
- les plus ou moins-values de cession de titres ainsi que les impacts de réévaluation à la juste valeur des quotes-parts détenues lors de changements de nature du contrôle exercé,
- les autres charges et produits qualifiés de non courants lorsqu'ils sont jugés significatifs.

Depuis l'établissement des comptes consolidés annuels du 31 décembre 2015, le Groupe a décidé de modifier la présentation du compte de résultat consolidé en intégrant l'indicateur EBITDA, tel que défini ci-dessus.

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2016

2.1 Faits marquants de la période

- **EVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT INDIRECT D'INFRA PARK**

Ardian, la société d'investissement privé et indépendante, et Crédit Agricole Assurances, actionnaires d'Infra Foch Topco, qui détient 100% du capital d'Infra Park, ont annoncé le 13 juin 2016 qu'ils avaient conclu un accord avec VINCI Concessions afin d'acquérir la participation résiduelle de ce dernier de 24,6% dans Infra Foch Topco.

Cette opération, soumise à l'examen préalable des autorités de la concurrence, a été finalisée au cours du 3^e trimestre 2016. Au 31 décembre 2016, Ardian et Crédit Agricole Assurances détiennent chacun 49,2% d'Infra Foch Topco, le solde étant détenu par le management.

- **ACQUISITION DE CITY PARKING EN COLOMBIE / PANAMA**

Infra Park a procédé à l'acquisition, le 4 mars 2016, via l'achat d'Urbania Management Inc. au Panama, de 50% du capital de la société colombienne City Parking SAS, et le 15 avril 2016, via sa filiale nouvellement créée Indigo Infra Panama SA, de 50% du capital la société panaméenne City Parking Panama SA. Premier opérateur de stationnement en Colombie et au Panama, City Parking est une société colombienne fondée il y a 19 ans à Bogota et présente au Panama dans la ville de Panama City depuis 10 ans.

Ces deux sociétés, ainsi que leurs filiales, sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence au 31 décembre 2016.

- **PRISE DE CONTROLE D'AGE AU BRÉSIL**

Infra Park s'est portée acquéreuse, le 13 avril 2016, via sa filiale Indigo Estacionamento Ltda, d'une action d'Administradora Geral de Estacionamentos S.A. (« AGE »), entité brésilienne, dont elle détenait indirectement et conjointement le contrôle jusqu'à cette date.

Conformément au pacte d'actionnaires qui liait Indigo Estacionamento Ltda et son associé, tous deux actionnaires jusqu'à cette date à 50% d'AGE, cette acquisition d'une action confère désormais le contrôle exclusif à Indigo Estacionamento Ltda, et engage cette dernière à acquérir l'intégralité de la participation résiduelle détenue par son associé devenu minoritaire, par tranches successives de 10% chaque année à compter de 2016, sur la base d'une formule de valorisation pré-établie. C'est ainsi que, le 31 mai 2016, Indigo Estacionamento Ltda a complété l'acquisition de 10% du capital d'AGE, détenant désormais 60% de la société au 31 décembre 2016.

Dans ce contexte, AGE est consolidée par la méthode de l'intégration globale depuis le 2^e trimestre 2016. Elle était précédemment consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

- **LANCEMENT D'OPNGO**

Le lancement officiel, par OPnGO SAS, filiale indirecte à 100% d'Infra Park, de son application OPnGO est intervenu en juin 2016, avec une centaine de parcs connectés en région parisienne.

OPnGO permet aux citoyens de trouver facilement la meilleure place au meilleur prix en 2 clics, grâce aux principales fonctionnalités de géolocalisation des places disponibles, d'accès automatique dans les parcs, de paiement par mobile, et de réductions tarifaires. L'application OPnGO est la première application à réunir l'ensemble de l'offre de stationnement en ville, publique et privée, en ouvrage et en voirie.

- **REFINANCEMENT DE LA LIGNE DE CREDIT RENOUVELABLE (RCF) DE 300 MILLIONS D'EUROS**

Infra Park a signé le 7 octobre 2016 une nouvelle ligne de crédit renouvelable multidevises d'un montant de 300 millions d'euros dont la maturité a été étendue à octobre 2021 (avec deux années d'extension possible sous réserve de l'accord des banques du syndicat). Cette nouvelle ligne de crédit, octroyée par un syndicat de sept banques, remplace la RCF existante d'un montant de 300 millions d'euros qui arrivait à échéance en octobre 2019.

Ce refinancement apporte au Groupe une flexibilité financière accrue, des conditions de crédit améliorées et renforce la capacité du Groupe à financer des investissements stratégiques et des acquisitions ciblées, tout en élargissant son pool bancaire.

Au 31 décembre 2016, cette ligne est tirée à hauteur de 50,0 millions d'euros.

2.2 Faits marquants de la période précédente

- NOUVELLE MARQUE

Le 5 novembre 2015, Infra Foch a adopté pour nouvelle dénomination Infra Park, en vue d'améliorer la visibilité de son positionnement de leader dans l'industrie du stationnement. La stratégie du Groupe qu'elle constitue avec sa filiale Indigo Infra (ex-VINCI Park) reste inchangée, en ligne avec celle mise en œuvre depuis l'acquisition de celle-ci mi-2014, stratégie dont l'un des axes consistait à donner une nouvelle identité au Groupe.

Ainsi, VINCI Park, acteur mondial de la mobilité individuelle et du stationnement, a adopté, à compter du 5 novembre 2015, la marque Indigo. Afin de répondre aux mieux aux enjeux de mobilité de demain et proposer aux citoyens des services qui leur permettent de profiter pleinement de la ville, ce changement d'identité incarne le nouveau positionnement de l'entreprise, une promesse réinventée et une offre de services plus personnalisés.

Cette nouvelle identité a entraîné le changement de dénomination sociale de VINCI Park, qui est désormais dénommée Indigo Infra, ainsi que celle de certaines de ses filiales, tel que le présente la note 12 « Liste des sociétés consolidées ».

- EMISSION OBLIGATAIRE DU 7 MAI 2015

Le 7 mai 2015, la Société a réalisé une nouvelle émission obligataire. Cette émission, d'une valeur nominale de 200 millions d'euros, a été réalisée par abondement de la tranche initiale de 450 millions d'euros de maturité avril 2025 et de coupon 2,125%, émise en octobre 2014. La cotation de cette transaction fait ressortir un spread de 107 bps au-dessus du taux mid-swap et une prime d'émission de 10,2 millions d'euros.

- MISE EN PLACE D'UN FCPE CHEZ INDIGO INFRA

Afin de compléter le dispositif du Plan d'Épargne Entreprise existant, Indigo Infra a mis en place un fond d'actionnariat investi en titres non cotés d'Indigo Infra (le « Fond »). Le Fond a pour objectif principal de suivre la performance de l'action non cotée Indigo Infra diminuée des frais courants, la valeur liquidative du fond évoluant, à la hausse comme à la baisse, en fonction de la valorisation des actions non cotées Indigo Infra proportionnellement au pourcentage de l'actif investi dans ces actions.

La période de souscription, ouverte aux salariés du groupe Indigo en France le 26 mai 2015, s'est achevée le 10 juin 2015 et s'est soldée par un investissement total de 3,6 millions d'euros (dont 2,0 millions d'euros au titre de l'abondement versé par l'employeur), montant comptabilisé en charge au 1^{er} semestre 2015.

Le 2 juillet 2015, le Fond a acheté 35 100 actions Indigo Infra à un prix unitaire de 102,37€ à Infra Park, soit un investissement de 3,6 millions d'euros.

Par ailleurs, à cette date, dans le cadre de la signature d'un pacte d'actionnaire entre le Fond et Infra Park, cette dernière s'est engagée à assurer la liquidité du titre au travers d'une promesse unilatérale d'achat. Compte tenu des rachats intervenus, au 31 décembre 2015, le Fond détenait 33 600 actions Indigo Infra, soit 0,28 % du capital de la société. Au 31 décembre 2016, le Fond détient 28 800 actions Indigo Infra, soit 0,24% du capital de la société.

- ACQUISITION DE WEST PARK

Le 2 juillet 2015, le Groupe, par l'intermédiaire de sa filiale Indigo Park Canada, s'est porté acquéreur des actifs à Calgary (Alberta) de la société Canada Inc. Par ailleurs, les deux sociétés ont apporté à une filiale commune, nouvellement créée et détenue à parité, leurs activités respectives à Vancouver (Colombie Britannique). Cette nouvelle société est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence depuis le 2 juillet 2015.

- POLE DIGITAL

Infra Park a constitué un nouveau pôle digital au cours du 4^{ème} trimestre 2015, en rachetant Infra Park Digital (anciennement VINCI Park Biarritz) auprès d'Indigo Infra, pour un prix de 4,0 millions d'euros correspondant aux capitaux propres de la société à la date d'acquisition.

Cette dernière a acquis à son tour une participation de 100% dans U-Park (anciennement SEGER, devenue OPnGO en 2016) auprès d'Indigo Infra, pour un prix de 0,1 million d'euros, correspondant aux

capitaux propres de la société à la date d'acquisition. Cette société avait vocation à déployer une plateforme offrant des services en mobilité et a depuis été renommée OPnGO (cf note 2.1).

Infra Park s'est aussi portée acquéreuse, le 1er décembre 2015, des activités de Now! Innovations, une plateforme logicielle mondiale de gestion et de paiement dédiée au stationnement et aux services de mobilité individuelle. A l'issue de la transaction les équipes de Now! Innovations, ainsi que sa filiale Mobile Now LLC, basée aux Etats-Unis, rejoignent Infra Park Digital.

Grâce à cette acquisition, Infra Park se dote d'une technologie mondialement réputée pour sa capacité à gérer de manière unifiée toutes les transactions de mobilité, afin de répondre au mieux aux enjeux de demain et proposer aux citoyens des services qui leur permettent de profiter pleinement de la ville.

Now! Innovations commercialise auprès des collectivités et des opérateurs de services de stationnement et de mobilité dans le monde sa plate-forme cloud en s'appuyant sur ses équipes de développement informatique localisées à Tallinn, en Estonie.

3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

3.1 Principes généraux

Les présents comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2016 ont été préparés conformément aux normes comptables internationales (« IFRS ») telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2016.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros, avec une décimale. Les arrondis à la décimale la plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux. La valeur 0 est indiquée en format comptable.

3.1.1 Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2016

Aucune nouvelle norme ne s'applique pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2016. Seuls quelques amendements de normes s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts en 2016 :

- Amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe » ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Éclaircissements sur les modes d'amortissements acceptables » ;
- Amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2010-2012 et cycle 2012-2014.

La présentation du résultat global tient compte de l'amendement à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe ». Des lignes spécifiques ont notamment été créées afin de présenter distinctement pour les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence :

- la quote-part des autres éléments du résultat global (nets) recyclables ultérieurement en résultat net ;
- la quote-part des autres éléments du résultat global (nets) non recyclables ultérieurement en résultat net.

3.1.2 Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2016

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2016 :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires issus des contrats clients » ;
- IFRS 16 « Locations »
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ».
- Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées » ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions ».
- IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée » ;
- Améliorations annuelles cycle 2014-2016.

Le Groupe analyse actuellement les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces textes.

3.1.3 Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-dessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou estimé selon une autre technique d'évaluation (voir 3.3.1 « Recours à des estimations » pour plus de détails).

3.2 Méthodes de consolidation

3.2.1 Périmètre de consolidation

La notion de contrôle d'une entité est définie sur la base de trois critères :

- le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- l'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en Assemblée Générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour l'appréciation de la notion de contrôle, le Groupe réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires afin de vérifier leur caractère purement protectif. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercé par chacune des parties, est également effectuée.

Une analyse est également menée en cas d'événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

Le contrôle conjoint est établi lorsque les décisions concernant les activités prépondérantes de l'entité requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les partenariats sont désormais classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet :

- une coentreprise (joint-venture) est un partenariat dans lequel les parties (co-entrepreneurs) qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- une activité conjointe (joint-opération) est un partenariat dans lequel les parties (coparticipants) ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs de l'entité. Chaque coparticipant doit comptabiliser sa quote-part d'actifs, de passifs, de produits et de charges relative à ses intérêts dans l'activité conjointe.

Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentage de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques.

Les comptes consolidés du Groupe regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires sur la période est supérieur à 1 million d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur les comptes du Groupe.

(en nombre de sociétés)	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Total	France	Etranger	Total	France	Etranger
Intégration globale	123	77	46	111	73	38
Mise en équivalence	29	1	28	20	1	19
Total	152	78	74	131	74	57

Les principales évolutions du périmètre de consolidation de l'exercice concernent d'une part le changement de méthode de consolidation appliqué à AGE, qui est passée à compter du deuxième trimestre 2016 d'une consolidation par mise en équivalence à une consolidation par intégration globale, d'autre part l'acquisition des sociétés City Parking au Panama et City Parking SAS en Colombie, consolidées par la méthode de la mise en équivalence depuis le deuxième trimestre 2016. Ces acquisitions se sont respectivement effectuées par l'intermédiaire de la société Indigo Infra Panama, créée au premier trimestre 2016, et via l'achat d'Urbania Management Inc. au Panama. Ces deux sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale au 31 décembre 2016. (cf. note 2.1).

Par ailleurs, le Groupe a décidé en fin d'année 2016 de se retirer de ses activités partagées avec un co actionnaire au Qatar. En l'occurrence, la société Qatari Diar Indigo Infra détenue à 49% et consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, devrait sortir du périmètre de consolidation en 2017. Au regard de son caractère peu significatif par rapport aux principaux agrégats financiers du groupe, cette sortie n'est pas présentée dans les comptes consolidés comme une « activité destinée à être cédée » selon la norme IFRS 5.

3.2.2 Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges, entre entreprises intégrées, sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales contrôlées ;
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

3.2.3 Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements étrangers correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en autres éléments du résultat global. Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

3.2.4 Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « résultat de change » et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés en couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique des écarts de conversion dans les capitaux propres.

3.2.5 Regroupements d'entreprises

Le Groupe comptabilise à la juste valeur aux dates de prise de contrôle, les actifs acquis et les passifs identifiables repris. Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. A compter de la date d'acquisition, toute variation ultérieure de cette juste valeur résultant d'événements postérieurs à la prise de contrôle est comptabilisée en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition, tels que les honoraires de due diligences et les autres honoraires associés, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise sont comptabilisés soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur (méthode du *goodwill* complet). Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.

La valeur d'acquisition est affectée en comptabilisant les actifs acquis et les passifs assumés identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs ou des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente selon IFRS 5 qui sont comptabilisés à leur juste valeur

diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition, tel que défini ci-dessus, et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le *goodwill*. Le cas échéant, ce dernier peut inclure une part de la juste valeur des intérêts minoritaires lorsque l'option pour la méthode du *goodwill* complet est retenue.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise est valorisée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en découle est comptabilisé en résultat.

3.2.6 Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat.

3.2.7 Activités non poursuivies (arrêtées, cédées) et activités destinées à être cédées

- **Activités destinées à être cédées**

Les actifs non courants dont la cession a été décidée au cours de la période, et dont le montant est jugé significatif au regard des principaux agrégats financiers du Groupe, sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession est considérée hautement probable et qu'elle doit intervenir dans les douze mois. Ils sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur correspondant au prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

Les éléments relatifs au compte de résultat et au tableau de flux de trésorerie, relatifs aux activités destinées à être cédées, sont présentés sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau des flux (pour l'ensemble des périodes présentées) dès lors qu'ils remplissent par ailleurs les critères de classification en activités non poursuivies.

- **Activités non poursuivies**

Les activités non poursuivies (arrêtées, cédées) ou en cours de cession, dès lors qu'elles concernent :

- soit un pôle d'activités ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant partie d'un plan unique de cession ;
- soit une filiale acquise uniquement dans le but de la revente ;

sont présentées sur une ligne séparée du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'ensemble des périodes présentées si leur montant est jugé significatif au regard des principaux agrégats financiers du Groupe.

Les actifs rattachés aux activités abandonnées, s'ils sont détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur, nette des coûts relatifs à la cession.

3.3 Règles et méthodes d'évaluation

3.3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations sont fondées sur l'hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

- **Evaluations retenues pour les provisions**

Le Groupe identifie et analyse régulièrement les risques auxquels il peut être confronté dans le cadre de ses activités, notamment ceux liés aux litiges, et aux contrats déficitaires. Le cas échéant, le Groupe évalue les provisions sur la base de la meilleure estimation à la date de clôture de la sortie de ressources attendue pour éteindre l'obligation. Ces estimations prennent en considération l'information disponible et l'éventail des résultats possibles.

- **Evaluations des engagements de retraites**

Le Groupe participe à des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies. Les engagements liés à ces derniers régimes sont calculés sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, les augmentations futures de salaires, le taux de rotation du personnel, les tables de mortalité et le taux de croissance des dépenses de santé.

La plupart de ces hypothèses sont mises à jour annuellement. Les hypothèses retenues et leurs modalités de détermination sont détaillées en note 7.11 « Engagements de retraites et autres avantages au personnel ».

Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées dans les conditions actuelles. Toutefois ces engagements sont susceptibles d'évoluer en cas de changement d'hypothèses.

- **Evaluation de la juste valeur**

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs financiers de gestion de trésorerie et des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises.

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux, en l'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- Niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains actifs financiers disponibles à la vente et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi.
- Niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calculs mathématiques usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la majorité des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors..) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles internes communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties.
- Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupement d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

3.3.2 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est comptabilisé conformément aux normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction »; la méthode de comptabilisation des produits relatifs aux contrats de concession est détaillée dans la note 3.3.4 « Contrats de concession ». Il comprend :

- d'une part les revenus des parcs de stationnement (en concession, pleine propriété ou prestations de services) ainsi que les produits des activités annexes tels que les redevances des installations commerciales et les revenus provenant de la location d'espaces publicitaires ;
- et d'autre part le chiffre d'affaires réalisé au titre des travaux de construction mis en œuvre sur les ouvrages en concession dont la contrepartie reçue figure au bilan du Groupe en immobilisations incorporelles du domaine concédé ou en créances financières.

3.3.3 Produits des activités annexes

Les produits des activités annexes regroupent les produits locatifs, les études et les redevances à l'exclusion de celles enregistrées par les sociétés concessionnaires.

3.3.4 Contrats de concession

3.3.4.1 Principe général

Selon les termes de l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services », le concessionnaire exerce une double activité :

- une activité de constructeur au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement des nouvelles Infrastructures qu'il met à disposition du concédant : le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement conformément à la norme IAS 11 ;
- une activité d'exploitation et de maintenance des ouvrages concédés : le chiffre d'affaires est reconnu conformément à la norme IAS 18.

En contrepartie de ses activités, le concessionnaire reçoit une rémunération :

- Soit de la part des usagers : modèle de l'actif incorporel. Le concessionnaire dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement et de la construction de l'Infrastructure. Dans le cas où le concédant rémunère le concessionnaire en fonction de l'utilisation de l'Infrastructure par les usagers, sans fournir aucune garantie sur les montants qui seront versés au concessionnaire (accord de simple « *pass through* » ou « *shadow toll* »), le modèle de « l'actif incorporel » s'applique également.

Dans ce modèle, le droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) est comptabilisé au bilan de la société concessionnaire en « Immobilisations incorporelles du domaine concédé ». Ce droit correspond à la juste valeur de l'ouvrage concédé à laquelle s'ajoute les frais financiers intercalaires comptabilisés pendant la période de construction. Il est amorti sur la durée du contrat et selon un mode approprié pour refléter le rythme de consommation des avantages économiques procurés par le contrat, à compter de la mise en service de l'ouvrage.

Ce traitement s'applique à la plupart des Parkings gérés en concession par le Groupe.

- Soit de la part du concédant : modèle de la créance financière. Le concessionnaire dispose d'un droit contractuel inconditionnel à recevoir des paiements de la part du concédant, indépendamment de la fréquentation de l'Infrastructure par les usagers.

Dans ce modèle, les prestations du concessionnaire (conception, construction, exploitation ou maintenance) donnent lieu à la constatation d'une créance financière à l'actif du bilan du concessionnaire portant intérêt. Au bilan, ces créances financières sont classées dans la catégorie des « Créances financières - Concessions » qui lors de leur comptabilisation initiale sont comptabilisées à la juste valeur de l'Infrastructure. Par la suite, les créances sont comptabilisées au coût amorti et remboursées en fonction des loyers perçus du concédant. Le produit financier calculé sur la base du taux d'intérêt effectif, équivalent au taux de rentabilité interne du projet, est comptabilisé en produits opérationnels.

Ce modèle s'applique à quelques contrats du Groupe.

Dans le cas de modèles mixtes, la rémunération provient, à la fois des usagers et du concédant. La part de l'investissement faisant l'objet d'un droit inconditionnel à recevoir des paiements de la part du concédant (subventions, loyers) est comptabilisée en créance financière à hauteur du montant garanti. Le solde non garanti, dépendant de l'utilisation de l'ouvrage, est comptabilisé en « immobilisations incorporelles du domaine concédé ». Ce modèle s'applique à quelques contrats du Groupe.

3.3.4.2 Traitement comptable des redevances fixes payées aux concédants dans le cadre de contrats de concession

Dans le cadre de ses contrats de concession, le Groupe s'engage à payer au concédant une redevance annuelle d'exploitation au titre de l'occupation et de l'usage du domaine public. Les redevances peuvent être forfaitaires (fixes), ou variables (sur la base du chiffre d'affaires ou du résultat d'exploitation) et sont en général indexées selon des formules variables.

S'agissant des redevances fixes, le Comité d'interprétation des normes IFRS (*IFRS Interpretation Committee*) avait indiqué au mois de mars 2013 que les paiements effectués par un concessionnaire au concédant pour l'utilisation d'un actif de concession entrant dans le champs d'application de l'interprétation IFRIC 12 et permettant d'utiliser l'actif de concession devaient être comptabilisés en actif en contrepartie d'un passif correspondant à l'engagement à payer ces redevances dès lors qu'elles ne dépendent pas de l'activité future du concessionnaire et qu'elles ne donnent pas droit à des biens ou services distincts des accords de concession de services. L'*IFRS Interpretation Committee* a confirmé cette position, ce qui a fait l'objet d'une publication dans l'« *IFRIC Update* » de janvier 2016.

Dans ce contexte, le Groupe capitalise les redevances fixes dans son bilan sous la forme d'un actif amortissable sur la durée du contrat au titre du droit d'utiliser le domaine public (parking) en contrepartie d'un passif au titre de l'engagement à payer ces redevances.

Ce traitement comptable des redevances fixes se traduit dans les comptes consolidés du Groupe par :

- la comptabilisation d'une immobilisation incorporelle correspondant à l'activation au bilan des redevances pour leur montant actualisé, cette dernière étant amortie de façon linéaire sur la durée du contrat,
- la comptabilisation d'un passif financier au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, réduit chaque année du fait du paiement des redevances et générant un coût de désactualisation comptabilisé en coût de l'endettement financier.

Les redevances fixes associées à des contrats devenus pleinement exécutoires mais pour lesquelles les actifs sous-jacents ne sont pas mis en service à la date d'arrêté des comptes consolidés sont intégrées aux engagements hors bilan présentés en note 8.

3.3.5 Paiements en actions

Les modalités d'évaluation des rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres sont définies par la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions ».

Dans le cadre du dispositif du Plan d'Épargne Entreprise, le Groupe a mis en place au 1^{er} semestre 2015 un fond d'actionariat investi en titres non cotés de Indigo Infra (le « Fond »). Le Fond a pour objectif principal de suivre la performance de l'action non cotée Indigo Infra diminuée des frais courants, la valeur liquidative du fonds évoluant, à la hausse comme à la baisse, en fonction de la valorisation des actions non cotées Indigo Infra proportionnellement au pourcentage de l'actif investi dans ces actions (cf. note 2 « Faits marquants de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016 »).

A l'occasion des souscriptions à ce plan, les salariés ont bénéficié d'un abondement versé par leur entreprise. Ce dernier, réputé comme un avantage consenti aux salariés, a été comptabilisé en charge sur paiements en actions de la période. Le dénouement des investissements effectués par les salariés s'effectue par remise de numéraire.

Par ailleurs, les filiales d'Amérique du Nord ont mis en place, en faveur de certains dirigeants, des plans de rémunération à long terme fondés sur des instruments de capitaux propres, également dénoués par remise de numéraire, dont la valeur est dérivée de la valeur d'entreprise des filiales.

S'agissant d'instruments dénoués par remise de numéraire, les modalités d'évaluation et de comptabilisation de ces derniers s'effectuent comme suit :

- La valeur des instruments attribués est estimée à la date d'attribution dans un premier temps, puis ré-estimée à chaque clôture jusqu'à la date de paiement, et la charge ajustée en conséquence à la clôture considérée.

La charge est comptabilisée en contrepartie d'une dette non courante au passif du bilan.

3.3.6 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- le coût de l'endettement brut qui inclut les charges d'intérêts (calculées au taux d'intérêt effectif-TIE) ainsi que le coût de désactualisation du passif financier reconnu au titre de l'engagement à payer les redevances fixes envers les concédants, le résultat des couvertures de taux sur la dette brute, ainsi que les variations nettes de juste valeur des produits dérivés non qualifiés de couverture ;
- la rubrique « produits financiers des placements » qui comprend les revenus perçus sur placements de trésorerie (produits d'intérêts, dividendes sur OPCVM, plus et moins-values de cessions...), les impacts des couvertures de taux rattachées à ces placements ainsi que leurs variations de juste valeur. Les placements de trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur dans le compte de résultat.

La notion d'endettement financier net est définie et détaillée en note 7.15 « Informations relatives à l'endettement financier net ».

3.3.7 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les coûts d'emprunts immobilisés et les variations de valeur des produits dérivés non affectés à la gestion du risque de taux.

Les coûts d'emprunts supportés pendant la période de construction des ouvrages sont incorporés dans la valeur des actifs immobilisés. Ils sont déterminés de la façon suivante :

- lorsque des fonds sont empruntés spécifiquement en vue de la construction d'un ouvrage, les coûts d'emprunt incorporables correspondent aux coûts réels encourus au cours de l'exercice, diminués des produits financiers éventuels provenant du placement temporaire des fonds empruntés,
- dans le cas où les emprunts ne comportent pas d'affectation précise, le montant des intérêts incorporables au coût de l'ouvrage est déterminé en appliquant aux dépenses de construction un taux de capitalisation égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunts, autres que les coûts des emprunts contractés spécifiquement pour la construction d'ouvrages déterminés.

Cette disposition ne concerne pas la construction des ouvrages concédés relevant du modèle de la créance financière (voir note 3.3.23.1 « Actifs financiers »).

3.3.8 Impôts sur les bénéfices

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales. Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la clôture des comptes appliqués selon l'échéancier de retournement des différences temporelles. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue.

Le cas échéant, les impôts différés relatifs aux paiements en actions (IFRS 2) sont comptabilisés en résultat tant que la base déductible n'excède pas la juste valeur des plans établie selon IFRS 2.

Lorsque les filiales disposent de réserves distribuables, un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre des distributions probables qui seront réalisées dans un avenir prévisible.

Par ailleurs, les participations dans les entreprises mises en équivalence donnent lieu à comptabilisation d'un impôt différé passif pour toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres.

Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

3.3.9 Résultat par action

Le résultat par action non dilué (résultat de base par action) correspond au résultat net part du Groupe, rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice. Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise.

3.3.10 Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit du concessionnaire d'exploiter l'ouvrage en échange des dépenses d'investissement effectuées pour la conception et la construction de l'ouvrage. Ce droit du concessionnaire correspond à la juste valeur de la construction de l'ouvrage concédé à laquelle s'ajoutent les frais financiers comptabilisés pendant la période de construction. Il est amorti sur la durée du contrat et selon un mode approprié pour refléter le rythme de consommation des avantages économiques procurés par le contrat, à compter de la date de début d'utilisation du droit d'exploitation.

3.3.11 Goodwill

Le *goodwill* correspond à l'écart constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre, d'une part, le coût d'acquisition des titres de celle-ci et, d'autre part, la part du Groupe dans la juste valeur, aux dates d'acquisition, des actifs et passifs et passifs éventuels identifiables relatifs à la société.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés intégrées globalement sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « *goodwill* ». Les *goodwill* relatifs à des sociétés mises en équivalence sont inclus dans la rubrique « participations dans les sociétés mises en équivalence ».

Les *goodwill* ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur (« *impairment test* ») au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle et de manière non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (« *badwill* ») sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

3.3.12 Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent principalement des droits d'exploitation et des logiciels informatiques. Les autres immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué le cas échéant des amortissements et des pertes de valeurs cumulées. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité.

3.3.13 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en diminution du montant de l'actif au titre duquel elles ont été reçues.

3.3.14 Immobilisations corporelles et immobilisations corporelles du domaine concédé

Ces immobilisations sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Elles comprennent en particulier les immobilisations d'exploitation du domaine concédé qui ne sont pas contrôlées par le concédant mais qui sont nécessaires à l'exploitation de la concession : bâtiments destinés à l'exploitation, matériels de péage, de signalisation, de télétransmission, de vidéosurveillance, véhicules et équipements.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

<u>Constructions</u>	<u>de 30 à 50 ans</u>
<u>Agencements</u>	<u>de 7 à 30 ans</u>
<u>Mobiliers et matériels de bureau</u>	<u>de 3 à 10 ans</u>

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et la méthode d'amortissement sont révisées à la fin de chaque clôture annuelle, et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

3.3.15 Contrats de location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. En contrepartie il est comptabilisé un passif financier. Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation.

3.3.16 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou valoriser le capital investi. Ils sont inscrits sur une ligne spécifique à l'actif du bilan.

Les immeubles de placement sont enregistrés pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur, selon les mêmes modalités que les immobilisations corporelles.

3.3.17 Perte de valeur des actifs immobilisés non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels doivent faire l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et les *goodwill*, un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Conformément à IAS 36, les critères retenus pour apprécier les indices de perte de valeur sont indifféremment des critères externes (ex. : évolution significative des données de marché...) ou des critères internes (ex. : diminution significative du chiffre d'affaires...).

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux d'entrée de trésorerie identifiables. En France, une UGT correspond à un regroupement de contrats d'un même donneur d'ordre. Dans les autres pays, une UGT correspond à un ensemble de Parkings par ville ou zone géographique homogène. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles d'être générés par un actif ou une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

3.3.18 Participation dans les sociétés mises en équivalence

Les participations du Groupe consolidées selon la méthode de la mise en équivalence sont initialement enregistrées au coût d'acquisition, comprenant le cas échéant le *goodwill* dégagé. Leur valeur comptable est, par la suite, augmentée ou diminuée pour prendre en compte la part du Groupe dans les bénéfices ou

les pertes, réalisés après la date d'acquisition. Lorsque les pertes sont supérieures à la valeur de l'investissement net du Groupe dans la société mise en équivalence, ces pertes ne sont pas reconnues, à moins que le Groupe n'ait contracté un engagement de recapitalisation ou effectué des paiements pour le compte de la société.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est testée selon les modalités décrites dans la note 3.3.17 «Perte de valeur des actifs immobilisés non financiers». Les pertes de valeur résultant de ces tests de dépréciation sont comptabilisées en diminution de la valeur comptable des participations correspondantes.

Le résultat des sociétés mises en équivalence est classé sur une ligne spécifique, entre l'EBITDA et le résultat opérationnel.

Ces participations regroupent les entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable et les entités contrôlées conjointement.

3.3.19 Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de production par l'entreprise. A chaque clôture, ils sont valorisés au plus bas du coût historique et de la valeur nette de réalisation.

3.3.20 Clients et autres actifs courants d'exploitation

Les créances clients et autres actifs courants d'exploitation sont des actifs financiers courants classés dans la catégorie Prêts et créances.

Une estimation du risque de non-recouvrement des créances est faite à chaque clôture et donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation en conséquence. Le risque de non-recouvrement est apprécié au regard des retards de paiement et des garanties obtenues.

3.3.21 Engagements de retraites et autres avantages du personnel

- Engagements de retraites à prestations définies

Les engagements résultant de régimes de retraites à prestations définies sont provisionnés au bilan tant pour le personnel en activité que pour le personnel ayant quitté la société (personnes disposant de droits différés et retraités). Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'évaluations actuarielles effectuées lors de chaque clôture annuelle. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques du pays dans lequel le régime est en vigueur. La comptabilisation de chaque régime est effectuée séparément.

Pour les régimes à prestations définies financés dans le cadre d'une gestion externe (fonds de pension ou contrats d'assurance), l'excédent ou l'insuffisance de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) comme actif ou passif au bilan.

L'intégralité des avantages postérieurs à l'emploi accordés aux salariés du Groupe est comptabilisée dans le bilan consolidé.

Les produits d'intérêts des actifs de couverture de régimes de retraite sont calculés à partir du même taux que le taux d'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies.

Les impacts de réestimation sont comptabilisés en autres éléments de résultat global :

- Gains et pertes actuariels sur l'engagement correspondant à la différence entre les hypothèses actuarielles retenues et la réalité constatée et résultant des effets des changements d'hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience,
- Surperformance (sous-performance) des actifs du régime, c'est-à-dire l'écart entre le rendement effectif de l'actif du régime et sa rémunération calculée sur la base du taux d'actualisation de la dette actuarielle, et variation de l'effet du plafonnement de l'actif.

Pour les régimes à prestations définies, la charge comptabilisée en résultat opérationnel comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les effets de toute modification, réduction ou liquidation de régime ; l'impact de désactualisation sur la dette actuarielle et les produits d'intérêts sur actifs de régime sont comptabilisés en autres charges et produits financiers.

- Engagements de retraite à cotisations définies

Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées comme une charge lorsque les employés ont rendu les services leurs donnant droit à ces cotisations.

- Provisions pour autres avantages du personnel

Les autres avantages du personnel sont provisionnés au bilan, évalués selon la norme IAS 19. Ils comprennent les engagements relatifs aux primes de fidélité, ainsi que la couverture des frais médicaux dans certaines filiales. Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées.

La part à moins d'un an des provisions pour engagements de retraites et pour autres avantages du personnel est présentée dans les passifs courants.

3.3.22 Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

- Provisions non courantes

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est généralement supérieure à un an. Elles comprennent également des provisions pour contrats déficitaires.

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré comme déficitaire lorsque le Groupe a conclu un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

La part à moins d'un an des provisions non courantes est présentée au bilan dans les provisions courantes.

- Provisions courantes

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions pour litiges liées à l'activité concernent, pour l'essentiel, des litiges avec des clients, sous-traitants, cotraitants ou fournisseurs.

Les provisions pour restructuration, intégrant le coût des plans et mesures engagées, sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées ou fait l'objet d'une annonce avant la date de clôture de l'exercice.

Les provisions pour autres risques courants sont principalement constituées de provisions pour licenciements individuels et autres risques rattachés à l'exploitation.

3.3.23 Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsqu'une entité du Groupe devient une partie aux dispositions contractuelles des instruments.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés à la juste valeur des actifs ou des passifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs ou de

passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

3.3.23.1 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans les catégories déterminées suivantes : actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, placements détenus jusqu'à leur échéance, actifs financiers disponibles à la vente et prêts et créances. Le classement dépend de la nature et de l'objet des actifs financiers et il est déterminé au moment de la comptabilisation initiale.

La catégorie placements détenus jusqu'à leur échéance n'est pas utilisée par le Groupe.

Les actifs financiers non courants comprennent les titres disponibles à la vente, la part à plus d'un an des prêts et créances, la part à plus d'un an des créances financières relatives aux contrats de partenariat public-privé et la juste valeur des produits dérivés actifs qualifiés comptablement de couverture dont la maturité est supérieure à un an (voir note 3.3.26 « Instruments financiers dérivés »).

- Titres disponibles à la vente

La catégorie « titres disponibles à la vente » comprend les participations du Groupe dans des sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les titres disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse à la date de clôture considérée.

Pour les titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont maintenus au bilan à leur coût d'entrée, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition, majoré des coûts de transaction.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés en résultat net lorsque le droit du Groupe à recevoir ces dividendes est établi.

Lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation de cet actif, la perte correspondante est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

- Pour les titres cotés sur un marché actif, une baisse de juste valeur prolongée ou significative en deçà de son coût constitue une indication objective de dépréciation. Les facteurs considérés par le Groupe pour apprécier le caractère prolongé ou significatif d'une baisse de juste valeur sont en général les suivants :
 - la perte de valeur est prolongée lorsque le cours de bourse à la clôture est inférieur depuis plus de 18 mois au prix de revient du titre,
 - la perte de valeur est significative lorsqu'une baisse du cours du jour de 30 % par rapport au prix de revient du titre est constatée à la clôture.
- Pour les titres non cotés, les facteurs considérés sont la baisse de la quote-part des capitaux propres détenus et l'absence de perspectives de rentabilité.

- Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

La catégorie « prêts et créances » comprend principalement les créances rattachées à des participations, les avances en compte courant consenties à des sociétés mise en équivalence ou non consolidées ainsi que les dépôts de garantie, les prêts et créances collatéralisés et les autres prêts et créances financières. Elle comprend également les créances financières afférentes aux contrats de concessions et de partenariat public-privé dès lors que le concessionnaire dispose d'un droit inconditionnel à recevoir une rémunération (généralement sous forme de garantie de recettes ou de subvention d'exploitation) de la part du concédant.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. A chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument d'emprunt et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements de trésorerie futurs (y compris l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument d'emprunt ou, si cela est approprié, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés par application du taux d'intérêt effectif, sauf en ce qui concerne les créances à court terme pour lesquelles l'incidence de l'actualisation est négligeable.

Dans le cas particulier des créances financières relevant du champ d'application d'IFRIC 12, le taux d'intérêt effectif utilisé correspond au taux de rentabilité interne du projet calculé à l'origine.

Ces prêts et créances font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur en date d'arrêté s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur, correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement et si cette évolution favorable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

La part à moins d'un an des prêts et créances est classée en autres actifs financiers courants.

- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers sont classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat net lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction ou qu'ils sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat net. Un actif financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis principalement en vue d'être vendu à court terme ;
- si au moment de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers déterminés gérés ensemble par le Groupe et qui présentent un profil récent de prise de bénéfices à court terme ;
- s'il est un dérivé qui n'est pas un instrument de couverture désigné et efficace.

Les OPCVM monétaires acquis dans le cadre de la gestion de trésorerie sont classés dans cette catégorie, ainsi que certains instruments dérivés non qualifiés d'instruments de couverture.

3.3.23.2 Actifs financiers de gestion de trésorerie

Les actifs financiers de gestion de trésorerie comprennent, le cas échéant, des titres monétaires et obligataires et des parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7 (voir note 3.3.23.3 « Disponibilités et équivalents de trésorerie »). Le Groupe retenant la juste valeur comme étant la meilleure reconnaissance de la performance de ces actifs, ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, les variations de valeur étant comptabilisées en résultat.

Les achats et ventes d'actifs financiers de gestion de trésorerie sont comptabilisés à la date de transaction.

La juste valeur est déterminée à partir de modèles de valorisation communément utilisés ou de l'actualisation des *cash-flows* futurs pour la part des actifs de gestion de trésorerie non cotés. Pour les instruments cotés, le Groupe retient, dans son évaluation à la juste valeur, le cours à la date de clôture ou les valeurs liquidatives pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

3.3.23.3 Disponibilités et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les comptes courants bancaires et les équivalents de trésorerie correspondant à des placements à court terme, liquides, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont notamment constitués, le cas échéant, d'OPCVM monétaires et des certificats de dépôts dont la maturité n'excède pas trois mois à l'origine. Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes.

Le Groupe a retenu la méthode de la juste valeur pour apprécier le rendement de ses instruments financiers. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en compte de résultat.

La juste valeur est déterminée à partir de modèles de valorisation communément utilisés ou de l'actualisation des *cash-flows* futurs pour la part des actifs de gestion de trésorerie non cotés. Pour les instruments cotés, le Groupe retient, dans son évaluation à la juste valeur, le cours à la date de clôture ou les valeurs liquidatives pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

3.3.24 Passifs financiers et instruments de capitaux propres

Les instruments d'emprunt et de capitaux propres émis par une entité du Groupe sont classés soit comme passifs financiers, soit comme capitaux propres selon la substance des ententes contractuelles et les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres.

Un instrument de capitaux propres est tout contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs. Les instruments de capitaux propres émis par une entité du Groupe sont comptabilisés au montant de la contrepartie reçue, déduction faite des frais d'émission directs.

3.3.25 Dettes financières (courantes et non courantes)

Elles sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ces passifs financiers ne comportant pas de dérivés incorporés non étroitement liés (notamment au titre des options de remboursement anticipé). Ce taux est déterminé après prise en compte des primes de remboursement et des frais d'émission. Selon cette méthode, la charge d'intérêt est évaluée de manière actuarielle et est présentée dans la rubrique « coût de l'endettement financier brut ».

Lorsque le taux pratiqué est sensiblement inférieur au taux de marché, dans le cas notamment de financement de projet consenti par des organismes publics, l'avantage économique qui en résulte est considéré, selon IAS 20, comme une subvention publique portée en diminution des investissements concernés.

Le montant de la subvention correspond à la différence entre les montants perçus au titre de l'emprunt et la juste valeur de l'emprunt en fonction du taux d'intérêt du marché alors en vigueur. La part à moins d'un an des dettes financières est classée dans le poste « dettes financières courantes ».

Le Groupe décomptabilise les passifs financiers si et seulement si les obligations du Groupe sont éteintes, sont annulées ou arrivent à expiration. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée et exigible est comptabilisée en résultat net.

3.3.26 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu et ultérieurement évalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le profit ou la perte qui en découle est immédiatement comptabilisé en résultat net à moins que le dérivé ne soit un instrument de couverture désigné et efficace; dans ce cas, le moment de comptabilisation en résultat net dépend de la nature de la relation de couverture.

Les dérivés incorporés dans des contrats hôtes non dérivés sont traités comme des dérivés séparés s'ils répondent à la définition d'un dérivé, si leurs risques et caractéristiques ne sont pas étroitement liés aux risques et caractéristiques des contrats hôtes et si les contrats ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

- Juste valeur des produits dérivés actifs et passifs

Pour couvrir son exposition aux risques de marché (de taux et de change principalement), le Groupe utilise des instruments dérivés. La plupart des dérivés de taux et de change utilisés par le Groupe sont qualifiés d'instrument de couverture. La comptabilité attachée aux instruments de couverture est applicable si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies :

- la relation de couverture doit être clairement définie et documentée à la date de sa mise en place
- l'efficacité de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine, et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

La juste valeur des instruments dérivés qualifiés de couverture dont la maturité est supérieure à un an est présentée au bilan dans la rubrique « Autres actifs financiers non courants » ou « Autres emprunts et dettes ».

financières non courants ». La juste valeur des autres instruments dérivés non qualifiés de couverture et la part à moins d'un an de la juste valeur des instruments qualifiés de couverture non courants sont classées en « Autres actifs financiers courants » ou « Dettes financières courantes ».

- Instruments financiers qualifiés de couverture

Les instruments financiers dérivés qualifiés d'instruments de couverture sont systématiquement comptabilisés au bilan à leur juste valeur (voir note 3.3.1 « Recours à des estimations »). Néanmoins, la comptabilisation de la variation de leur juste valeur d'une période à l'autre varie selon qu'ils sont qualifiés de :

- couverture de juste valeur d'un actif ou passif ou d'un engagement ferme non comptabilisé d'acheter ou de vendre un actif,
- couverture de flux de trésorerie,
- couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère.

- *Couverture de juste valeur*

Une couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition au risque de variation de juste valeur d'un actif, d'un passif tel que prêts et emprunts à taux fixe ou des actifs et passifs en devises étrangères ou d'engagements fermes non comptabilisés.

Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont enregistrées en résultat de la période. De manière symétrique, la variation de valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert est enregistrée au compte de résultat de la période (et ajustée à la valeur de l'élément couvert). Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la « part inefficace » de la couverture.

- *Couverture de flux de trésorerie*

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou à une transaction prévue hautement probable.

Les variations de juste valeur de l'instrument financier dérivé sont comptabilisées nettes d'impôt dans les autres éléments du résultat global en capitaux propres pour la « part efficace » de la couverture et en résultat de la période pour la « part inefficace ». Les gains ou pertes accumulés en capitaux propres doivent être reclassés en résultat dans la même rubrique que l'élément couvert – à savoir le résultat opérationnel pour les couvertures de flux d'exploitation et le résultat financier pour les autres – au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

Si la relation de couverture est interrompue, notamment parce qu'elle n'est plus considérée comme « efficace », les gains ou pertes accumulés au titre de l'instrument dérivé sont maintenus en capitaux propres et reconnus de manière symétrique aux flux couverts. Dans le cas où le flux futur ne présente plus un caractère hautement probable, les gains et pertes antérieurement comptabilisés en capitaux propres sont alors rapportés au compte de résultat.

- *Couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère*

Une couverture d'un investissement net en monnaie étrangère couvre le risque de change afférent à une participation nette dans une filiale étrangère consolidée. De façon similaire à la couverture de flux de trésorerie, la partie « efficace » des variations de valeur de l'instrument dérivé est inscrite dans les capitaux propres dans la rubrique « écarts de conversion », la partie des variations de valeur considérée comme « non efficace » étant enregistrée en résultat. La variation de valeur du produit dérivé comptabilisée en « écarts de conversion » doit être reprise en résultat lors de la cession de l'entité étrangère ayant fait l'objet de l'investissement initial.

Les profits et les pertes sur un instrument de couverture liés à la partie efficace de la couverture cumulés dans la réserve au titre de l'écart de change sont reclassés en résultat net au moment de la cession d'un établissement à l'étranger.

4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

4.1 Acquisitions de l'exercice

4.1.1 Prise de contrôle d'AGE

Infra Park s'est portée acquéreuse, le 13 avril 2016, via sa filiale Indigo Estacionamento Ltda, d'une action d'Administradora Geral de Estacionamento S.A. (« AGE »), entité brésilienne, dont elle détenait indirectement et conjointement le contrôle jusqu'à cette date.

Conformément au pacte d'actionnaires qui liait Indigo Estacionamento Ltda et son associé, tous deux actionnaires jusqu'à cette date à 50% d'AGE, cette acquisition d'une action confère désormais le contrôle exclusif à Indigo Estacionamento Ltda, et engage cette dernière à acquérir l'intégralité de la participation résiduelle détenue par l'associé devenu minoritaire, par tranches successives de 10% chaque année à compter de 2016, sur la base d'une formule de valorisation pré-établie. C'est ainsi que, le 31 mai 2016, Indigo Estacionamento Ltda a complété l'acquisition de 10% du capital d'AGE, détenant désormais 60% de la société.

Dans ce contexte, AGE est consolidée par la méthode de l'intégration globale à compter du 13 avril 2016. Elle était précédemment consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

En raison du changement de nature de l'actif détenu avant et après la prise de contrôle, cette prise de contrôle par achats successifs s'est traduite, en application de la norme IFRS 3 révisée, par la comptabilisation de deux opérations distinctes dans les comptes consolidés de la période :

- la cession de la participation antérieurement détenue avant la prise de contrôle, entraînant la comptabilisation d'une plus-value de cession (9,5 millions d'euros) égale à la différence entre la juste valeur de ces titres à la date de prise de contrôle (31,6 millions d'euros) et la valeur nette comptable de la participation antérieurement détenue (22,1 millions d'euros),
- la comptabilisation de ce regroupement d'entreprise selon la méthode de l'intégration globale se traduisant par la consolidation d'AGE à sa juste valeur (63,2 millions d'euros pour 100% au cours de change de la date de transaction). Le groupe ayant opté pour la méthode du « goodwill complet », les intérêts minoritaires ont été évalués à leur juste valeur. Sur la base des justes valeurs des actifs et passifs identifiables à la date de transaction, le goodwill comptabilisé au 31 décembre 2016 s'élève à 56,3 millions d'euros, après prise en compte d'un écart de conversion de 8,0 millions d'euros.

(en millions d'euros)	Justes valeurs
Actif net total (100%)	14,9
Prix d'acquisition (à 50% des titres)	31,6
Juste valeur - QP des intérêts minoritaires	31,6
Prix d'acquisition (à 100% des titres) - méthode du goodwill complet	63,2
Goodwill	48,3
Ecart de conversion associé au goodwill calculé au 31/12/2016	8,0
Goodwill ajusté de l'écart de conversion au 31/12/2016	56,3

Le tableau ci-dessous reprend les principaux indicateurs du compte de résultat si la prise de contrôle avait lieu le 1er janvier 2016.

	AGE
Compte de résultat	
Chiffre d'affaires	55,0
EBITDA	10,2
Résultat opérationnel	1,8
Résultat net	(1,6)

Par ailleurs, l'engagement d'acquisition de l'intégralité de la participation résiduelle détenue par l'associé devenu minoritaire (40% du capital au 31 décembre 2016), valorisée à hauteur de 45,4 millions d'euros sur la base des conditions prévues au pacte d'actionnaire et actualisée par tranche annuelle de 10%, est comptabilisée en autres dettes non courantes en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires au bilan consolidé.

Après prise en compte, à hauteur de 45,4 millions d'euros au 31 décembre 2016, de la juste valeur des 40% d'intérêts minoritaires résiduels associés à la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises selon la méthode du *goodwill* complet (cf. supra), le montant net d'intérêts minoritaires négatifs (5,8 millions d'euros au 31 décembre 2016) a été reclassé en part du Groupe des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2016.

4.1.2 Acquisition de City Parking en Colombie et au Panama

Infra Park a procédé à l'acquisition, le 4 mars 2016, via l'achat d'Urbania Management Inc. au Panama, de 50% du capital de la société colombienne City Parking SAS, et le 15 avril 2016, via sa filiale nouvellement créée Indigo Infra Panama SA, de 50% du capital la société panaméenne City Parking Panama SA. Premier opérateur de stationnement en Colombie et au Panama, City Parking est une société colombienne fondée il y a 19 ans à Bogota et présente au Panama dans la ville de Panama City depuis 10 ans.

Les montants de ces acquisitions se sont respectivement élevés à 6,5 millions d'euros et 3,5 millions d'euros.

Ces deux sociétés, ainsi que leurs filiales, sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence au 31 décembre 2016.

Après affectation provisoire des justes valeurs aux actifs et passifs de ces sociétés, des *goodwill* provisoires ont été constatés en valeur des titres mis en équivalence pour des montants s'élevant respectivement à 4,3 millions d'euros et 2,9 millions d'euros.

Au cas particulier du Panama, après prise en compte du contexte économique difficile et de l'évolution de l'activité, le *goodwill* a été déprécié dans son intégralité, soit 2,9 millions d'euros, au 31 décembre 2016. Cette dépréciation est présentée au compte de résultat dans la ligne « *Résultat des sociétés mises en équivalence* ».

Urbania/City Parking SAS :
(en millions d'euros)

	Justes valeurs
Quote Part Actif net (50%)	2,1
Prix d'acquisition (à 50% des titres)	6,5
<i>Goodwill</i>	4,4
Ecart de conversion associé au <i>goodwill</i> calculé au 31/12/2016	(0,1)
<i>Goodwill</i> ajusté de l'écart de conversion au 31/12/2016	4,3

City Parking Panama :
(en millions d'euros)

	Justes valeurs
Quote Part Actif net (50%)	0,5
Prix d'acquisition (à 50% des titres)	3,5
<i>Goodwill</i>	3,0
Ecart de conversion associé au <i>goodwill</i> calculé au 31/12/2016	(0,1)
<i>Goodwill</i> ajusté de l'écart de conversion au 31/12/2016	2,9
Dépréciation de <i>goodwill</i>	(2,9)
<i>Goodwill</i> net	0,0

4.2 Acquisitions des exercices précédents

4.2.1 Portefeuille de contrats à Calgary

Le 2 juillet 2015, le Groupe, par l'intermédiaire de sa filiale Indigo Park Canada, s'est porté acquéreur des actifs à Calgary (Alberta) de la société Canada Inc.

Après affectation de la juste valeur aux actifs corporels et incorporels, un *goodwill* provisoire de 11,8 millions de dollars canadiens (8,3 millions d'euros) avait été constaté au 31 décembre 2015. L'évolution de l'activité au cours de l'année 2016 a conduit la Société à revoir à la baisse le montant de ce complément de prix à hauteur de -1,5 million de dollars canadiens (1,1 million d'euros). Au 31 décembre 2016, le *goodwill* définitif sur cette acquisition s'établit donc à 7,2 millions d'euros après prise en compte des écarts de conversion de l'exercice 2016.

(en millions d'euros)	Justes valeurs
Actif net total	1,0
Prix d'acquisition (à 100% des titres)	8,3
<i>Goodwill</i>	7,3
Ecart de conversion associé au <i>goodwill</i> calculé au 31/12/2016	(0,1)
<i>Goodwill</i> ajusté de l'écart de conversion au 31/12/2016	7,2

Par ailleurs, Indigo Park Canada et Canada Inc. ont apporté à une filiale commune, nouvellement créée, dénommée WestPark Parking Services, détenue à parité, leurs activités respectives à Vancouver (Colombie Britannique). Cette société est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence depuis le 2 juillet 2015.

4.2.2 Now! Innovations

Comme il est précisé en note 2.2, Infra Park s'est portée acquéreuse des activités de Now! Innovations, par un contrat d'acquisition d'actifs et de sociétés conclu le 1^{er} décembre 2015.

Now! Innovations Group BV (anciennement VINCI Park Netherlands), détenue à 100% par Infra Park Digital, a constitué dans cette perspective, deux nouvelles entités détenues à 100%, Now! Innovations Solutions BV, entité néerlandaise, qui a racheté les contrats et les droits de propriété intellectuelle de la solution développée par Now! Innovations ainsi que la marque, et Now! Innovations OÜ, entité estonienne, qui porte les équipes de développement basées à Tallinn, pour un prix d'ensemble de 4,5 millions d'euros.

Par ailleurs, Infra Park Digital a aussi acquis, pour un prix de 0,1 million d'euros, 100 % des titres de Mobile Now LLC.

Now! Innovations Group BV et ses filiales ainsi que Mobile Now Llc sont intégrées au périmètre de consolidation du Groupe depuis le 1^{er} janvier 2016.

Après prise en compte des justes valeurs des actifs et passifs à la date d'acquisition le *goodwill* provisoire de Mobile Now LLC s'élevait à 2,6 millions d'euros et avait fait l'objet d'une provision pour risque de 2,5 millions d'euros date à laquelle la société n'était pas consolidée. Par ailleurs, au regard des performances constatées au cours de l'exercice, le *goodwill* résiduel de 0,1 million d'euros a été intégralement déprécié au 31 décembre 2016.

Now! Innovations Group BV ses filiales :

<i>(en millions d'euros)</i>	Justes valeurs
Actif net total	4,5
Prix d'acquisition (à 100% des titres)	4,5
Goodwill	0,0

Mobile Now :

<i>(en millions d'euros)</i>	Justes valeurs
Actif net total	(2,5)
Prix d'acquisition (à 100% des titres)	0,1
Goodwill	2,6
Ecart de conversion associé au <i>goodwill</i> calculé au 31/12/2016	0,0
Goodwill ajusté de l'écart de conversion au 31/12/2016	2,6
Dépréciation de <i>goodwill</i>	(2,6)
Goodwill net	0,0

5. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle est présentée par zone géographique, conformément à l'organisation et au reporting interne du Groupe.

Les secteurs présentés sont les suivants : France, avec une distinction entre les activités d'exploitation et les activités du siège dites « corporate », NAUK (Royaume-Uni, USA, Canada), Europe Continentale (Allemagne, Belgique, Espagne, Europe centrale et orientale, autres pays d'Europe), Grand International (Brésil, Russie, Qatar, Colombie et Panama) et Digital. Pour le Groupe, chaque zone est un secteur opérationnel.

L'information sectorielle présentée est conforme à celle présentée à la Direction Générale du Groupe, principal décideur opérationnel, aux fins de prises de décision concernant l'affectation de ressources et d'évaluation de la performance de chaque secteur. Elle est établie selon les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les états financiers consolidés du Groupe.

Le chiffre d'affaires de chaque secteur correspond aux revenus des parcs de stationnement, ainsi que des produits d'activités annexes tels que les redevances des installations commerciales.

Aucun client externe du Groupe ne représente à lui seul 10% ou plus du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Le chiffre d'affaires présenté par secteur dans les tableaux ci-dessous représente les produits provenant de clients externes.

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est réalisée sur la base du pays où la prestation est réalisée.

31/12/2016 (en millions d'euros)	France	dont corporate (*)	dont exploitation	Europe continentale	NAUK (Royaume- Uni, Canada, USA)	Grand International (Brésil, Qatar, Russie, Colombie, Panama)	Digital	Total
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires	433,8	0,0	433,8	95,9	109,7	45,3	2,1	686,9
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	35,5	-	35,5	-	-	-	-	35,5
Total Chiffre d'affaires	469,3	0,0	469,3	95,9	109,7	45,3	2,1	722,3
Produits des activités annexes	2,9	0,0	2,9	2,3	2,8	0,4	-	8,4
Charges opérationnelles courantes	(245,9)	2,9	(248,9)	(57,1)	(95,0)	(37,1)	(6,7)	(441,7)
EBITDA	226,2	2,9	223,3	41,2	17,5	8,6	(4,5)	289,0
Dotations aux amortissements	(140,8)	-	(140,8)	(15,2)	(10,7)	(6,2)	(1,0)	(174,0)
Dotations nettes aux provisions non courantes et dépréciations d'actifs non courants	(5,5)	(0,0)	(5,5)	(0,3)	(2,6)	0,0	(0,0)	(8,4)
Autres éléments opérationnels	(1,6)	(0,0)	(1,6)	6,5	(0,0)	(0,3)	-	4,6
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	0,0	0,0	(0,4)	-	-	(0,4)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,0)	-	(0,0)	1,1	7,1	(2,9)	-	5,3
Perte de valeur des goodwill	-	-	0,0	-	-	-	(0,2)	(0,2)
Effet de périmètre et résultat de cession de titres	-	-	0,0	(0,0)	-	9,5	-	9,5
Résultat opérationnel	78,3	2,9	75,4	33,3	10,8	8,8	(5,8)	125,4
Coût de l'endettement financier net	(30,3)	(15,5)	(14,8)	(2,7)	(2,7)	(1,8)	(0,0)	(37,4)
Autres produits et charges financières	(0,4)	(0,0)	(0,4)	(0,0)	0,5	(4,9)	0,0	(4,8)
Impôts sur les bénéfices	(9,7)	(2,1)	(7,6)	(3,0)	(1,4)	0,2	0,8	(13,2)
RESULTAT NET DE LA PERIODE (y compris intérêts minoritaires)	37,8	(14,7)	52,5	27,7	7,2	2,3	(4,9)	70,0

Tableau de flux de trésorerie								
Flux de trésorerie liés à l'activité	163,0	-	-	25,4	16,7	2,7	(3,1)	204,6
Investissements opérationnels nets	(172,5)	-	-	15,6	4,6	(13,9)	(1,4)	(167,6)
Cash-flow libre après investissements opérationnels	(9,5)	-	-	41,0	21,2	(11,2)	(4,5)	37,0
Investissements financiers nets et impacts des variations de périmètre	(0,6)	-	-	(0,0)	(0,5)	(9,4)	(5,5)	(16,0)
Autres	0,8	-	-	(0,0)	(0,1)	1,8	(0,0)	2,4
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(172,3)	-	-	15,6	4,0	(21,5)	(6,9)	(181,2)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	63,2	-	-	(40,0)	(7,8)	(2,5)	1,3	14,1
Autres variations (dont incidence des variations des cours de devises)	1,0	-	-	(0,1)	(0,0)	-	-	0,9
Variation nette de trésorerie nette	54,8	-	-	0,8	12,8	(21,3)	(8,8)	38,4

Bilan								
Actifs non courants	1 988,3	-	-	476,5	276,1	105,5	5,5	2 851,9
Actifs courants	170,1	-	-	38,0	51,2	15,5	3,3	278,1
Total actifs	2 158,4	-	-	514,5	327,3	121,0	8,9	3 130,1
Passifs non courants	1 649,7	-	-	131,5	99,3	56,2	0,0	1 936,8
Passifs courants	402,5	-	-	36,6	43,6	19,0	13,1	514,8
Total passifs hors capitaux propres	2 052,2	-	-	168,1	142,9	75,2	13,2	2 451,6
Capitaux propres	106,2	-	-	346,3	184,4	45,8	(4,3)	678,4
Total passifs	2 158,4	-	-	514,5	327,3	121,0	8,9	3 130,1
Endettement financier net	(1 495,4)	-	-	(78,9)	(65,6)	(6,4)	(5,5)	(1 651,7)

(*) Exclusivement structure holding Infra Park

31/12/2015 (en millions d'euros)	France	dont corporate (*)	dont exploitation	Europe continentale	NAUK (Royaume-Uni, Canada, USA)	Grand International (Brésil, Qatar, Russie)	Total
Compte de résultat							
Chiffre d'affaires	436,3	0,0	436,3	91,4	113,9	0,3	641,8
Chiffre d'affaires construction des filiales concessionnaires	34,4	-	34,4	-	0,4	-	34,8
Total Chiffre d'affaires	470,7	0,0	470,7	91,4	114,2	0,3	676,6
Produits des activités annexes	2,6	-	2,6	1,9	1,0	-	5,5
Charges opérationnelles courantes	(263,4)	(4,8)	(258,6)	(54,1)	(97,4)	(0,4)	(415,3)
EBITDA	209,9	(4,8)	214,7	39,1	17,8	(0,1)	266,8
Dotations aux amortissements	(134,4)	-	(134,4)	(15,9)	(12,7)	-	(163,0)
Dotations nettes aux provisions non courantes et dépréciations d'actifs non courants	(30,0)	(2,5)	(27,5)	0,5	27,2	-	(2,3)
Autres éléments opérationnels	4,3	5,0	(0,7)	(0,1)	(13,2)	(0,0)	(9,0)
Paiements en actions (IFRS 2)	(2,2)	-	(2,2)	-	(0,5)	-	(2,7)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(0,0)	-	(0,0)	1,2	6,6	(0,0)	7,7
Perte de valeur des goodwill	-	-	0,0	-	-	-	0,0
Effet de périmètre et résultat de cession de titres	(0,1)	-	(0,1)	-	-	-	(0,1)
Résultat opérationnel	47,3	(2,3)	49,6	24,8	25,3	(0,2)	97,2
Coût de l'endettement financier net	(38,4)	(15,4)	(23,0)	(4,0)	(2,6)	0,3	(44,8)
Autres produits et charges financières	(0,6)	-	(0,6)	(0,0)	(0,9)	0,0	(1,4)
Impôts sur les bénéfices	(17,5)	-	(17,5)	(5,6)	(7,8)	(0,1)	(31,0)
RESULTAT NET DE LA PERIODE (y compris intérêts minoritaires)	(9,2)	(17,7)	8,5	15,2	13,9	0,0	20,0

Tableau de flux de trésorerie							
Flux de trésorerie liés à l'activité	153,1	-	-	36,0	3,1	(0,2)	191,9
Investissements opérationnels nets	(122,0)	-	-	(12,0)	(11,9)	-	(145,9)
Cash-flow libre après investissements opérationnels	31,1	-	-	23,9	(8,8)	(0,2)	46,0
Investissements financiers nets et impacts des variations de périmètre	3,4	-	-	(0,0)	(1,9)	(0,1)	1,3
Autres	2,5	-	-	(0,2)	(5,0)	(3,7)	(6,4)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(116,0)	-	-	(12,2)	(18,8)	(3,8)	(150,9)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(78,3)	-	-	(24,6)	10,6	(0,3)	(92,6)
Autres variations (dont incidence des variations des cours de devises)	(5,5)	-	-	0,8	(0,3)	0,4	(4,6)

Variation nette de trésorerie nette	(46,8)	-	-	(0,1)	(5,4)	(3,9)	(56,3)
-------------------------------------	--------	---	---	-------	-------	-------	--------

Bilan							
Actifs non courants	1977,5	-	-	434,9	343,9	11,3	2 767,6
Actifs courants	143,1	-	-	28,8	44,4	4,2	220,5
Total actifs	2 120,6	-	-	463,7	388,3	15,5	2 988,1
Passifs non courants	1 595,2	-	-	135,5	118,5	0,3	1 849,6
Passifs courants	395,7	-	-	35,2	46,4	0,2	477,6
Total passifs hors capitaux propres	1 990,9	-	-	170,8	164,9	0,5	2 327,1
Capitaux propres	399,9	-	-	134,1	111,9	15,0	660,9
Total passifs	2 390,9	-	-	304,9	276,8	15,5	2 988,1
Endettement financier net	(1 416,9)	-	-	(105,0)	(98,2)	0,7	(1 619,4)

(*) Exclusivement structure holding Infra Park

6. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Charges opérationnelles courantes

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Achats consommés	(27,4)	(26,3)
Services extérieurs	(122,4)	(97,8)
Personnel intérimaire	(7,7)	(8,5)
Sous-traitance	(36,0)	(45,7)
Charges de construction pour les sociétés concessionnaires	(35,5)	(34,8)
Impôts et taxes	(26,4)	(18,2)
Charges de personnel (*)	(190,2)	(174,0)
Autres éléments opérationnels courants	3,8	(9,9)
Total	(441,7)	(415,3)

(*) Y compris provisions pour retraites.

6.2 Dotations aux amortissements

Les dotations nettes aux amortissements s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Immobilisations incorporelles	(7,2)	(4,7)
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	(92,6)	(85,5)
Traitement comptable des redevances fixes	(50,0)	(46,2)
Immobilisations corporelles et immobilisations corporelles du domaine concédé	(24,2)	(26,6)
Immeubles de placement	-	-
Total	(174,0)	(163,0)

6.3 Dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants

Les dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants font partie intégrante de l'exploitation courante de la société et s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2016		
	Provisions pour risques et charges	Dépréciations d'actifs	Total
Dotations nettes non courantes	(6,6)	(1,7)	(8,4)
Total	(6,6)	(1,7)	(8,4)

(en millions d'euros)	31/12/2015		
	Provisions pour risques et charges	Dépréciations d'actifs	Total
Dotations nettes non courantes	17,6	(19,9)	(2,3)
Total	17,6	(19,9)	(2,3)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les dotations nettes aux provisions et dépréciations d'actifs non courants intègrent principalement une dotation complémentaire de provision pour perte à terminaison sur un contrat au Royaume-Uni à hauteur de -3,5 millions d'euros.

En 2015, ces dernières incluaient une reprise de provision pour perte à terminaison sur le contrat de location simple d'Eagle's Meadow, pour un montant de 24,8 millions d'euros, du fait de la résiliation anticipée du contrat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (cf. note 6.4 « Autres éléments opérationnels »).

6.4 Autres éléments opérationnels

Cette rubrique intègre principalement, en 2016, les effets de la cession d'un terrain en Belgique, ayant généré une plus-value de 5,7 millions d'euros, en contrepartie de laquelle Indigo Infra Belgique a reçu un droit à construire un parking dont elle deviendra exploitante à l'issue de la construction de ce dernier.

Il est rappelé qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le contrat de location simple d'Eagle's Meadow à Wrexham (Royaume-Uni), conclu en 2009 pour une durée de 24 ans, a été résilié par anticipation le 24 décembre 2015. Le dénouement de cette opération a donné lieu au versement d'une indemnité de 10,2 millions de livres (13,8 millions d'euros) au bailleur, incluse dans la rubrique « Autres éléments opérationnels ».

Par ailleurs, cette rubrique intégrait également en 2015 un produit de 5,0 millions d'euros associé au versement d'une indemnité par VINCI Concessions dans le cadre de la signature d'un protocole avec Infra Park mettant fin à certaines clauses de garantie de passif.

6.5 Paiements en actions (IFRS 2)

Les charges liées aux paiements en actions s'élèvent à -0,4 million d'euros en 2016 et concernent le plan d'actions fantômes mis en place au Canada. En 2015, ce poste intégrait par ailleurs les charges associées à la mise en place du FCPE Indigo Infra le 26 juin 2015 (cf. note 2. « Faits marquants de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016 »).

6.6 Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers se répartissent par catégorie comptable d'actifs et de passifs de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2016				
	Charges et produits financiers constatés en résultat				Charges et produits financiers constatés en capitaux propres
	Coût de l'endettement financier net	Autres produits financiers (1)	Autres charges financières (2)	Autres produits et charges financiers (1)+(2)	
Passifs évalués au coût amorti	(31,9)	-	-	-	-
Traitement comptable des redevances fixes	(5,9)	-	-	-	-
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par résultat	-	-	-	-	-
Dérivés qualifiés de couverture : actifs et passifs	0,0	-	-	-	1,4
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	0,1	-	-	-	-
Autres	0,3	-	-	-	-
Résultat de change	-	7,2	(7,4)	(0,2)	-
Coûts d'actualisation	-	0,8	(5,7)	(4,9)	-
Coûts d'emprunts immobilisés	-	0,3	-	0,3	-
Total résultat financier	(37,4)	8,2	(13,0)	(4,8)	1,4

Les charges d'actualisation comprennent notamment, à hauteur de -4,9 millions d'euros, le coût d'actualisation des puts détenus par l'actionnaire minoritaire d'AGE (cf. note 4.1.1).

Les autres produits financiers intègrent par ailleurs les coûts d'emprunts immobilisés qui s'élèvent à 0,3 million d'euros en 2016.

(en millions d'euros)	31/12/2015				Charges et produits financiers constatés en capitaux propres
	Charges et produits financiers constatés en résultat				
	Coût de l'endettement financier net	Autres produits financiers (1)	Autres charges financières (2)	Total Autres charges et produits financiers (1)+(2)	
Passifs évalués au coût amorti	(28,7)	-	-	-	-
Traitement comptable des redevances fixes	(8,0)	-	-	-	-
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par résultat	0,6	-	-	-	-
Dérivés qualifiés de couverture : actifs et passifs	(0,2)	-	-	-	-
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	(1,5)	-	-	-	-
Autres	(7,0)	-	-	-	-
Résultat de change	-	3,7	(3,6)	(0,1)	-
Coûts d'actualisation	-	-	(1,5)	(1,5)	-
Coûts d'emprunts immobilisés	-	0,2	-	0,2	-
Total résultat financier	(44,8)	3,8	(5,1)	(1,4)	0,0

Les charges et produits associés aux instruments financiers dérivés de couverture s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts nets des instruments dérivés qualifiés de couverture de juste valeur	1,0	0,6
Variation de valeur des instruments dérivés qualifiés de couverture de juste valeur	1,6	0,7
Variation de valeur des dettes financières couvertes en juste valeur	(1,6)	(0,7)
Réserve transférée en résultat au titre des couvertures de flux de trésorerie	-	(0,2)
Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	0,2	-
Résultats des instruments dérivés de couverture	1,2	0,4

6.7 Impôts sur les bénéfices

6.7.1 Analyse de la charge nette d'impôts

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Impôts courants	(45,7)	(52,4)
Impôts différés	15,0	21,4
<i>dont différences temporaires</i>	<i>11,0</i>	<i>20,2</i>
<i>dont variations de taux d'impôt et autres</i>	<i>4,0</i>	<i>2,0</i>
<i>dont déficits et crédits d'impôt</i>	<i>(0,0)</i>	<i>(0,8)</i>
Total Impôts sur les bénéfices hors impact du changement de taux France (1)	(30,7)	(31,0)
Total Impôt sur les bénéfices - Impact du changement de taux France (2)	17,5	-
Total Impôts sur les bénéfices (1) + (2)	(13,2)	(31,0)

La loi de finances 2017, adoptée fin décembre 2016, prévoit l'abaissement du taux de l'impôt sur les bénéfices en France de 33,33% à 28,00% pour toutes les sociétés à compter de 2020, et pour Infra Park à compter de 2019, compte tenu de son niveau de chiffre d'affaires. Cette mesure conduit à une réévaluation des impôts différés du Groupe, qui se traduit dans les comptes consolidés de 2016 par la constatation d'un produit net de 17,5 millions d'euros.

La charge nette totale d'impôts de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016 s'élève à -13,2 millions d'euros contre une charge nette d'impôts de -31,0 millions d'euros pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.

6.7.2 Taux d'impôt effectif

L'écart entre le niveau d'impôt résultant de l'application du taux d'imposition de droit commun en vigueur en France et le montant d'impôt effectivement constaté dans l'exercice s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat avant impôt et résultats des sociétés mises en équivalence	77,9	43,3
Taux d'imposition théorique en vigueur en France	34,43%	34,43%
Impôt théorique attendu	(26,8)	(14,8)
Incidence sur la charge d'impôt du résultat taxé à taux réduit	-	-
Incidence des déficits reportables et autres différences temporaires non reconnu ou ayant fait antérieurement l'objet d'une limitation	(5,0)	(7,2)
Différentiel de taux sur résultat étranger	2,0	4,1
Différences permanentes et divers écarts	(0,8)	(13,1)
Impôt effectivement constaté hors Impact du changement de taux France (1)	(30,7)	(31,0)
Taux d'impôt effectif (*)	39,36%	71,59%
Impôt sur les sociétés - Impact du changement de taux France (2)	17,5	0
Total Impôt effectivement constaté y compris Impact du changement de taux France (1)+(2)	(13,2)	(31,0)
Taux d'impôt effectif (**)	16,89%	71,59%

(*) hors impact changement de taux France

(**) y compris impact changement de taux France

Les sociétés du Groupe Infra Park sont intégrées au groupe fiscal dont la société tête de groupe est Infra Foch TopCo. Le taux d'imposition théorique du Groupe Infra Park est de 34,43% et correspond au taux d'imposition de droit commun en France au 31 décembre 2016. Au cours de l'exercice 2016, les conventions d'intégration fiscale conclues entre Infra Foch TopCo et Infra Park et ses filiales françaises ont été modifiées avec effet au 1^{er} janvier 2016. Ces dernières suppriment notamment la prise en charge par Infra Park et ses filiales de la contribution additionnelle de 3% sur les distributions de dividendes au sein du Groupe que les conventions en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015 leurs faisaient supporter.

Par ailleurs, ces nouvelles conventions d'intégration fiscale intègrent les nouvelles dispositions relatives à la réintégration d'une quote-part de frais et charges représentant 1% des dividendes versés.

Le taux d'impôt effectif ressort à 16,89% sur la période clôturée au 31 décembre 2016.

Après retraitement des éléments non récurrents associés à l'évolution du taux d'impôt attendu en France en 2019 (cf. supra), le taux effectif est de 39,36% et intègre principalement les effets de la non activation des déficits fiscaux propres d'Infra Park, compte tenu de l'absence de perspective de résultat fiscal positif pour la Société dont le résultat est principalement constitué des dividendes reçus de la part de ses filiales, non taxables, alors que la Société supporte le coût de financement de ses participations.

6.7.3 Analyse des actifs et passifs d'impôts différés

(en millions d'euros)	Variations				31/12/2015
	31/12/2016	Résultat	Capitaux propres	Autres	
Impôts différés actifs					
Déficits reportables et crédits d'impôts	19,6	0,8	-	-	18,8
Engagements de retraites	6,8	(0,9)	(0,2)	-	7,9
Différences temporelles sur provisions	10,8	0,3	-	(0,4)	10,9
Mise à la juste valeur des instruments financiers	1,1	(0,8)	(0,2)	0,2	1,9
Redevances	3,4	(0,1)	-	(0,1)	3,6
Locations financements	0,4	(0,1)	-	-	0,5
Immobilisations	23,9	(1,8)	-	3,1	22,6
Autres	10,9	5,3	-	(4,3)	9,9
Total	77,0	2,8	(0,5)	(1,5)	76,1
Impôts différés passifs					
Déficits reportables et crédits d'impôts	-	-	-	-	-
Engagements de retraites	-	-	-	-	(0,0)
Différences temporelles sur provisions	(0,3)	0,1	-	-	(0,4)
Mise à la juste valeur des instruments financiers	(2,2)	(0,8)	-	(0,7)	(0,8)
Locations financements	(0,6)	(0,1)	-	(0,1)	(0,4)
Immobilisations	(186,0)	36,5	-	(8,1)	(214,4)
Autres	(3,5)	0,7	-	1,6	(5,7)
Total	(192,6)	36,4	0,0	(7,2)	(221,7)
Solde net des impôts différés actifs et passifs avant dépréciation	(115,6)	39,2	(0,5)	(9,0)	(145,7)
Ecrêtement	(27,0)	(6,7)	-	-	(20,3)
Impôts différés nets	(142,6)	32,5	(0,5)	(9,0)	(166,0)

6.7.4 Impôts différés non reconnus

Les actifs d'impôts différés non reconnus du fait du caractère incertain de leur récupération représentent un montant de 27,0 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 20,3 millions d'euros au 31 décembre 2015. Ils concernent Infra Foch TopCo et certaines de ses filiales françaises à hauteur de 25,8 millions d'euros (dont 18,3 millions d'euros au titre de leurs déficits reportables) et des filiales étrangères pour 1,2 millions d'euros, au titre de leurs déficits reportables.

6.8 Résultat par action

Pour l'exercice présenté :

- le nombre moyen d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat de base par action s'élève à 160 044 282 actions, inchangé par rapport à 2015.
- la Société ne possède pas d'actions d'autocontrôle,
- il n'existe pas d'instruments financiers ayant un effet dilutif.

Ainsi au 31 décembre 2016, le montant du résultat dilué par action est identique à celui du résultat de base par action qui s'élève à 0,43 euro par action.

7. NOTES RELATIVES AU BILAN

7.1 Immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)

Valeur brute	
Au 01/01/2015	1 328,0
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-
Autres acquisitions de l'exercice	35,0
Sorties de l'exercice	(11,4)
Investissements nets relatifs au traitement comptable des redevances fixes	33,2
Autres mouvements	(52,2)
Au 31/12/2015	1 332,5
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	19,4
Autres acquisitions de l'exercice	36,6
Sorties de l'exercice	(0,4)
Investissements nets relatifs au traitement comptable des redevances fixes	61,6
Autres mouvements	(64,2)
Au 31/12/2016	1 385,5

Amortissements et pertes de valeur	
Au 01/01/2015	(60,5)
Amortissements de la période	(109,7)
Pertes de valeur	(9,4)
Autres mouvements	4,8
Au 31/12/2015	(174,8)
Amortissements de la période	(114,7)
Pertes de valeur	3,1
Autres mouvements	51,8
Au 31/12/2016	(234,6)

Valeur nette	
Au 01/01/2015	1 267,4
Au 31/12/2015	1 157,7
Au 31/12/2016	1 151,0

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de Partenariat Public Privé relevant du modèle incorporel et du modèle mixte sont décrites en note 3.3.4 « Notes sur les principales caractéristiques des contrats de concession ».

7.2 Immobilisations du domaine concédé en location-financement

Les immobilisations concédées détenues au travers des contrats de location-financement représentent un montant de 2,9 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 2,7 millions d'euros au 31 décembre 2015.

7.3 Goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Valeur nette à l'ouverture	759,0	729,1
Goodwill constaté dans l'exercice	51,0	8,3
Pertes de valeur	(2,7)	-
Ecart de conversion	5,2	4,1
Sorties de périmètres	-	-
Autres mouvements	(1,1)	17,5
Valeur nette à la clôture	811,5	759,0

Le *goodwill* constaté au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 résulte principalement de l'incidence de la prise de contrôle d'AGE au Brésil (segment Grand International) intervenue au début du deuxième trimestre (*goodwill* de 193,3 millions de BRL, soit 48,3 millions d'euros). Après prise en compte des écarts de conversion entre la date de prise de contrôle et le 31 décembre 2016, le *goodwill* associé à cette prise de contrôle s'élève à 56,3 millions d'euros au 31 décembre 2016.

La perte de valeur constatée sur la période (-2,7 millions d'euros) correspond à la dépréciation du *goodwill* généré à l'occasion de l'acquisition de Mobile NOW. L'impact sur le résultat est limité à -0,2 million d'euro, le Groupe ayant reconnu au 31 décembre 2015 une provision de 2,5 millions d'euros au passif du bilan consolidé préalablement à l'intégration de cette société au périmètre de consolidation intervenue le 1^{er} janvier 2016 (cf. note 4.1 « Acquisitions de l'exercice »).

En 2016, les « autres mouvements » de -1,1 million d'euros correspondent à l'ajustement du *goodwill* provisoire enregistré en 2015 sur l'acquisition des contrats à Calgary.

En 2015, le *goodwill* constaté au cours de l'exercice correspondait à la comptabilisation du *goodwill* provisoire résultant de l'acquisition d'un portefeuille de contrats à Calgary (cf. note 4.2 « Acquisitions de l'exercice précédent »).

Les autres mouvements de l'exercice clos le 31 décembre 2015 correspondaient à l'ajustement de la comptabilisation du *goodwill* provisoire enregistré dans les comptes au 31 décembre 2014, résultant de l'acquisition d'Indigo Infra réalisée le 4 juin 2014.

Les écarts de conversion associés au *goodwill* comptabilisé en devises s'établissent à 5,2 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2016, le *goodwill* se répartit comme suit par segment :

• France :	481,5 millions d'euros
• Europe continentale :	162,9 millions d'euros
• North America – United Kingdom (NAUK) :	110,8 millions d'euros
• Grand International	56,3 millions d'euros
• Digital	0,0 million d'euros

7.4 Autres immobilisations incorporelles

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Logiciels	Brevets Licences et autres	Total
Valeur brute			
Au 01/01/2015	11,5	9,1	20,6
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	-	-
Autres acquisitions de l'exercice	3,9	12,3	16,2
Sorties de l'exercice	(0,2)	(2,8)	(3,0)
Autres mouvements	0,5	(7,9)	(7,4)
Au 31/12/2015	15,7	10,7	26,5
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0,9	6,2	7,1
Autres acquisitions de l'exercice	6,0	6,6	12,5
Sorties de l'exercice	(1,0)	(0,1)	(1,1)
Autres mouvements	(0,0)	(0,3)	(0,4)
Au 31/12/2016	21,6	23,1	44,7
Amortissements et pertes de valeur			
Au 01/01/2015	(1,3)	(0,7)	(1,9)
Amortissements de la période	(2,7)	(2,0)	(4,7)
Amortissements et pertes de valeur (changement de mode de consolidation)	-	-	-
Dotations de pertes de valeur	(0,6)	(0,4)	(1,0)
Reprises de pertes de valeur	-	0,3	0,3
Sorties de l'exercice	0,2	1,3	1,5
Autres mouvements	0,0	(0,5)	(0,5)
Au 31/12/2015	(4,4)	(2,0)	(6,4)
Amortissements de la période	(3,8)	(3,3)	(7,1)
Amortissements et pertes de valeur (changement de mode de consolidation)	(0,2)	(0,5)	(0,7)
Dotations de pertes de valeur	0,0	(0,0)	0,0
Reprises de pertes de valeur	0,2	0,0	0,2
Sorties de l'exercice	0,1	0,0	0,1
Autres mouvements	0,1	0,6	0,7
Au 31/12/2016	(8,1)	(5,1)	(13,3)
Valeur nette			
Au 01/01/2015	10,2	8,4	18,7
Au 31/12/2015	11,4	8,7	20,1
Au 31/12/2016	13,5	17,9	31,4

7.5 Immobilisations corporelles

7.5.1 Variation au cours de l'exercice

(en millions d'euros)	Immobilisations d'exploitation du domaine concedé	Terrains	Constructions	Matériels, Installations techniques et agencements	Total
Valeur brute					
Au 01/01/2015	140,8	15,8	360,1	37,2	554,0
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-
Autres acquisitions de l'exercice	38,6	2,0	52,9	13,1	106,6
Sorties de l'exercice	(16,6)	-	0,4	(6,5)	(22,8)
Autres mouvements	0,2	-	4,8	4,6	9,6
Au 31/12/2015	162,9	17,7	418,3	48,5	647,4
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	6,8	-	-	4,8	11,6
Autres acquisitions de l'exercice	44,5	0,7	16,7	16,2	78,1
Sorties de l'exercice	(32,7)	(1,3)	(5,5)	(6,7)	(46,2)
Autres mouvements	10,0	0,0	(20,8)	1,4	(9,3)
Au 31/12/2016	191,5	17,1	408,8	64,2	681,6

Amortissements et pertes de valeur					
Au 01/01/2015	(10,7)	-	(9,3)	(2,7)	(22,7)
Amortissements de la période	(22,7)	-	(17,3)	(9,3)	(49,2)
Pertes de valeur	8,6	-	0,2	0,2	9,1
Sorties de l'exercice	9,4	-	0,4	5,4	15,3
Autres mouvements	(0,6)	-	(8,1)	(0,4)	(9,1)
Au 31/12/2015	(15,9)	-	(34,1)	(6,9)	(56,8)
Amortissements de la période	(26,5)	-	(15,8)	(11,0)	(53,3)
Sorties de l'exercice	26,4	-	4,8	5,7	36,9
Pertes de valeur	0,8	-	2,3	0,0	3,1
Autres mouvements	(3,9)	-	16,7	(0,3)	12,5
Au 31/12/2016	(19,1)	-	(26,2)	(12,4)	(57,7)

Valeur nette					
Au 01/01/2015	130,2	15,8	350,8	34,5	531,2
Au 31/12/2015	147,1	17,7	384,2	41,6	590,6
Au 31/12/2016	172,4	17,1	382,6	51,8	623,9

Au 31 décembre 2016, les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour 48,0 millions d'euros (contre 32,2 millions d'euros au 31 décembre 2015).

7.5.2 Immobilisations corporelles en location-financement

Les immobilisations corporelles détenues au travers des contrats de location-financement représentent un montant net de 1,9 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 2,0 millions d'euros au 31 décembre 2015.

7.6 Tests de valeur sur *goodwill* et autres actifs immobilisés

Au 31 décembre 2016, conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les *goodwill* et les autres actifs immobilisés non financiers ont fait l'objet de tests de valeur.

Les *cash-flows* prévisionnels utilisés pour la détermination des valeurs tant des *goodwill* que des autres actifs immobilisés sont calculés de la manière suivante: EBITDA - investissements opérationnels - variation du besoin en fonds de roulement sur activité - impôt normatif calculé sur le résultat opérationnel.

7.6.1 Tests de valeur sur goodwill

Au 31 décembre 2016, le montant du goodwill testé dans les comptes d'Infra Park s'élève à 811,5 millions d'euros.

Les hypothèses retenues sur les différents périmètres (constant, renouvellement, développement) ont été définies avec les Directions opérationnelles et validées par la Direction générale du Groupe. La valorisation correspond à l'actualisation par pays des *cash-flows* prévisionnels sur les 7 prochaines années plus une valeur terminale calculée sur la base d'un multiple d'EBITDA de 9.0x en scénario central.

Le taux retenu pour l'actualisation des flux de trésorerie est le CMPC (Coût Moyen Pondéré du Capital). Il est calculé par pays et correspond au taux de rentabilité minimal exigé par les pourvoyeurs de fonds de l'entreprise (actionnaires et créanciers). Il est calculé sur la base d'une structure financière de référence pour le secteur. Le CMPC moyen pondéré par l'EBITDA de chaque pays est de 5,47% pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.

Sensibilité de la valeur du goodwill aux hypothèses retenues :

Au 31 décembre 2016, la valorisation du Groupe est nettement supérieure à la valeur comptable du goodwill.

La sensibilité de la valeur du goodwill par segment aux hypothèses retenues est reflétée dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Taux d'actualisation des flux de trésorerie		Variation du multiple de valeur de sortie		Variation des cash-flows d'exploitation prévisionnels (avant impôt)	
	0,50%	-0,50%	1,0x	-1,0x	5,00%	-5,00%
	Goodwill France	(44,5)	46,1	81,3	(81,3)	122,9
Goodwill Europe	(12,3)	12,8	22,3	(22,3)	34,4	(34,4)
Goodwill NAUK	(10,3)	10,7	18,5	(18,5)	28,2	(28,2)
Goodwill Grand international	(3,9)	4,1	7,4	(7,4)	11,9	(11,9)

Au 31 décembre 2016 :

- une hausse (ou une baisse) de 50 points de base des hypothèses retenues sur le CMPC par pays n'entraînerait pas de dépréciation significative des goodwill dans les comptes consolidés du Groupe.
- une variation des *cash-flows* d'exploitation prévisionnels de plus (ou moins) 5% n'entraînerait pas de dépréciation significative des goodwill dans les comptes consolidés du Groupe.
- une variation du multiple de valeur de sortie de plus (ou moins) 1.0x n'entraînerait pas de dépréciation significative des goodwill dans les comptes consolidés du Groupe.

7.6.2 Tests de valeur sur autres actifs immobilisés

La valeur recouvrable des unités génératrice de trésorerie (UGT) est déterminée sur la base d'un calcul de valeur d'utilité. Au sein du Groupe, une UGT correspond à un regroupement de contrats d'un même donneur d'ordre en France et situés dans une même ville ou zone géographique à l'international. Il en existe environ 246 UGT à fin décembre 2016. La valeur d'utilité des UGT est déterminée à partir de l'actualisation, au CMPC du pays de l'UGT, des *cash-flows* d'exploitation prévisionnels sur la durée résiduelle des contrats inclus dans l'UGT.

Au 31 décembre 2016, le Groupe a enregistré une reprise de provision nette des dotations sur les autres actifs immobilisés pour 0,2 millions d'euros.

7.7 Participations dans les sociétés mises en équivalence

Pour les périodes présentées, le Groupe exerce un contrôle conjoint sur la plupart des sociétés mises en équivalence (coentreprises) et exerce par ailleurs une influence notable dans quelques entités (entreprises associées)

7.7.1 Variation au cours de la période

(en millions d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Valeur des titres en début d'exercice	134,8	118,7
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence	3,0	2,1
Part du Groupe dans les résultats de l'exercice (***)	5,3	7,7
Dividendes distribués	(9,1)	(6,6)
Variations de périmètre et écarts de conversion (**)	(6,0)	13,6
Variation nette de juste valeur sur instruments financiers	0,9	(0,4)
Reclassement (*)	(0,6)	(0,3)
Valeur des titres en fin d'exercice	128,3	134,8

(*) Reclassements correspondant à la quote-part de titres mis en équivalence présentant une situation nette négative portés en autres provisions non courantes.

(**) Dont déconsolidation sans cession d'AGE au Brésil -15,8 millions d'euros et acquisitions en Colombie et au Panama +7,0 millions d'euros

(***) dont 2,9 millions d'euros de dépréciation du goodwill du Panama en 2016

7.7.2 Informations financières sur les entreprises mises en équivalence (coentreprises et entreprises associées)

Les participations concernant les coentreprises et entreprises associées s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Laz Karp Associates LLC	93,1	91,6
Administradora Gaucha De Estacionamientos Sa	-	15,8
Parking Du Centre	25,0	23,8
Parkeerbedrijf Nieuwpoort	1,1	1,4
Westpark	1,4	1,1
City Parking SAS (*)	7,0	N/A
City Parking Panama SA (*)	0,5	N/A
Autres	0,2	1,0
Participations dans les sociétés mises en équivalence	128,3	134,8

(*) Sociétés acquises en 2016

La liste des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et les pourcentages détenus par le Groupe sont présentés en note 12 « Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2016 ».

Les sociétés mises en équivalence significatives (co-entreprises) sont le groupe LAZ KARP Associates LLC (« LAZ Parking »), les Groupes City Parking en Colombie et au Panama depuis le 1^{er} avril 2016, et, jusqu'au 13 avril 2016, la société Administradora Gaucha de Estacionamientos Sa (« AGE »), cette dernière étant consolidée par la méthode de l'intégration globale depuis cette date :

- LAZ Parking est un groupe américain non coté détenu à hauteur de 50% au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015. La principale activité de ce groupe est l'exploitation de Parkings aux Etats-Unis.
- AGE, société brésilienne non cotée, était détenue à hauteur de 50% et consolidée en tant que coentreprise au 31 décembre 2015. Depuis le 13 avril 2016, suite à la prise de contrôle de cette dernière, celle-ci est intégrée globalement dans les comptes consolidés du Groupe ;
- City Parking SAS est un groupe colombien non coté détenu à hauteur de 50% au 31 décembre 2016. La principale activité de ce groupe est l'exploitation de parkings en Colombie ;
- City Parking Panama SA est un groupe panaméen non coté détenu à hauteur de 50% au 31 décembre 2016. La principale activité de ce groupe est l'exploitation de parkings au Panama.

Les principales données financières des sociétés mises en équivalence, présentées en quote-part du Groupe, sont les suivantes :

31/12/2016
(en millions d'euros)

	LAZ Parking	AGE (*)	Autres	Total Co-entreprises	Entreprises associées	Total MEE
Compte de résultat						
Chiffre d'affaires	154,1	4,4	14,8	173,3	0,3	173,6
EBITDA	11,8	0,6	3,7	16,1	(0,0)	16,1
Résultat opérationnel	7,1	0,3	2,5	10,0	(0,0)	10,0
Résultat net	6,9	0,1	1,4	8,4	(0,0)	8,4

Bilan						
Actifs non courants	19,9	-	23,2	43,1	0,0	43,1
Actifs courants	21,1	-	6,8	27,9	0,0	27,9
Capitaux propres	6,7	-	5,2	12,0	0,0	12,0
Passifs non courants	9,0	-	11,3	20,3	-	20,3
Passifs courants	25,2	-	13,5	38,7	0,0	38,7

Endettement financier net	(2,9)	-	(11,0)	(13,9)	0,0	(13,9)
Dividendes reçus de la coentreprise	5,7	-		5,7		5,7
Actif net de la coentreprise	13,5	-	10,4	23,9	0,0	34,1
Pourcentage de détention du groupe	50%	-	50%		20%	
QP d'actif net du Groupe dans la coentreprise	6,7		5,2	12,0	0,0	17,1

Goodwill	85,2	-	22,8	108,0	0,0	88,2
Autres retraitements	1,1	-	7,2	8,3	-	-
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans les sociétés mises en équivalence	93,1	-	35,2	128,3	0,0	128,2

(*) Montants représentant uniquement la période avant intégration globale

31/12/2015
(en millions d'euros)

	LAZ Parking	AGE	Autres	Total MEE
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires	132,3	14,6	6,3	153,2
EBITDA	10,2	1,9	2,0	14,1
Résultat opérationnel	6,9	1,1	1,4	9,5
Résultat net	6,6	0,2	0,9	7,7

Bilan				
Actifs non courants	16,9	4,2	17,4	38,5
Actifs courants	19,8	1,7	2,3	23,8
Capitaux propres	8,0	(0,2)	(1,1)	6,7
Passifs non courants	8,0	3,2	8,5	19,7
Passifs courants	20,7	2,9	12,3	35,8

Endettement financier net	(6,3)	(3,6)	(9,8)	(19,7)
Dividendes reçus de la coentreprise	5,7			5,7

Actif net de la coentreprise	15,9	(0,3)	-	-
Pourcentage de détention du groupe	50%	50%	-	-
QP d'actif net du Groupe dans la coentreprise	8,0	(0,2)	0,7	8,5

Goodwill	82,6	15,4	18,6	116,6
Autres retraitements	1,1	0,5	8,0	9,6
Valeur comptable des intérêts du Groupe dans les sociétés mises en équivalence	91,6	15,8	27,4	134,8

7.7.2.1 Quote-part de pertes non reconnues des coentreprises et entreprises associées

Il n'y a pas de quote-part de pertes non reconnues au titre des sociétés mises en équivalence.

7.7.2.2 Engagements à l'égard des coentreprises et entreprises associées

Le Groupe n'a pas d'engagement significatif de rachat d'actions au titre d'une coentreprise ou d'une entreprise associée au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015.

7.8 Actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Actifs disponibles à la vente	0,5	0,4
Prêts et créances au coût amorti	49,8	46,9
<i>dont créances financières - Concessions</i>	<i>38,4</i>	<i>40,6</i>
Actifs non courants hors juste valeur des produits dérivés	50,2	47,3
Juste Valeur des produits dérivés actifs non courants (*)	3,4	1,8
Actifs non courants y compris juste valeur des produits dérivés	53,7	49,1

() Voir note 7.16 « Informations relatives à la gestion des risques financiers »*

Les actifs disponibles à la vente s'élèvent à 0,5 million d'euros au 31 décembre 2016 contre 0,4 million d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2015. Ils concernent pour l'essentiel des titres de participation non cotés dans les filiales du Groupe dont les indicateurs financiers sont inférieurs aux seuils de consolidation retenus par le Groupe (cf. note 3.2.1 « Périmètre de consolidation »).

Les prêts et créances, évalués au coût amorti, s'élèvent à 49,8 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 46,9 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2015. Ils comprennent, outre des dépôts de garantie et des cautions relatives aux contrats de prestations de services et des prêts sur filiales consolidées selon la méthode de mise en équivalence, les créances financières rattachées aux contrats de concessions gérés par les filiales du Groupe pour 38,4 millions d'euros au 31 décembre 2016, contre 40,6 millions d'euros au 31 décembre 2015.

La part à moins d'un an des actifs financiers non courants est classée dans les actifs courants pour 0,8 million d'euros.

Les actifs financiers disponibles à la vente et les prêts et créances au coût amorti s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Titres disponibles à la vente		Prêts et créances au coût amorti		Total
	Titres de participation non cotés	Autres actifs financiers disponibles à la vente	Créances financières / Concessions	Autres actifs financiers non courants	
Valeur brute					
Au 31/12/2014	0,3	0,0	41,5	7,5	49,3
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	(0,0)	-	-	(0,0)	(0,0)
Autres acquisitions de l'exercice	0,1	-	0,3	0,7	1,0
Sorties de l'exercice	-	-	(1,2)	(2,7)	(3,9)
Ecart de conversion	0,0	-	0,6	(0,0)	0,6
Autres mouvements	-	-	(0,6)	-	(0,6)
Au 31/12/2015	0,3	0,0	40,6	5,5	46,5
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	0,1	-	-	0,0	0,1
Autres acquisitions de l'exercice	0,1	-	0,2	6,7	7,0
Sorties de l'exercice	(0,0)	-	(0,9)	(0,0)	(1,0)
Ecart de conversion	0,0	-	(1,6)	0,0	(1,5)
Autres mouvements	(0,1)	-	0,0	-	(0,1)
Au 31/12/2016	0,4	0,0	38,4	12,2	51,0

Pertes de valeur					
Au 31/12/2014	0,1	0,0	0,0	0,8	0,9
Pertes de valeur	(0,1)	-	-	-	(0,1)
Reprises de pertes de valeur	0,0	0,0	-	-	0,0
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Au 31/12/2015	0,0	0,0	0,0	0,8	0,8
Pertes de valeur	(0,0)	-	-	-	(0,0)
Reprises de pertes de valeur	0,0	0,0	-	-	0,0
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Au 31/12/2016	0,0	0,0	0,0	0,8	0,8

Valeur nette					
Au 30/06/2015	0,3	0,0	41,5	8,3	50,2
Au 31/12/2015	0,4	0,0	40,6	6,3	47,3
Au 31/12/2016	0,4	0,0	38,4	11,402	51,8

Les principaux contrats de concession relevant du modèle financier ainsi que les engagements rattachés sont décrits en note 8.2 « Contrats de concession – Modèle de la créance financière ».

La ventilation par échéance des prêts et créances évalués au coût amorti s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2016	Échéances de 1 à 5 ans	> 5 ans
Créances financières / Concessions	38,4	28,4	10,0
Autres actifs financiers non courants	13,4	13,1	0,4
Prêts et créances au coût amorti	51,8	41,4	10,4

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2015	Échéances de 1 à 5 ans	> 5 ans
Créances financières / Concessions	40,6	2,9	37,8
Autres actifs financiers non courants	6,3	5,8	0,5
Prêts et créances au coût amorti	46,9	8,7	38,2

7.9 Actifs financiers de gestion de trésorerie et disponibilités

Les actifs financiers de gestion de trésorerie et disponibilités s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante - non équivalents de trésorerie	2,2	1,9
Actifs financiers de gestion de trésorerie	2,2	1,9
Équivalents de trésorerie	0,0	0,0
Disponibilités	62,1	33,5
Disponibilités et équivalents de trésorerie	62,1	33,5

Les actifs financiers de gestion de trésorerie et la trésorerie disponible sont présentés en diminution de l'endettement brut, et détaillés en note 7.15 « Informations relatives à l'endettement financier net ».

Le poste « Équivalents de trésorerie » est constitué des excédents de trésorerie placés sur des comptes bancaires rémunérés.

7.10 Capitaux propres

7.10.1 Capital social

Le capital de la Société est constitué uniquement d'actions ordinaires entièrement libérées ayant une valeur nominale de 1 euro. Au 31 décembre 2016, comme au 31 décembre 2015, la Société est détenue à 100% par Infra Foch Topco.

L'évolution du capital social et de la prime d'émission sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 est la suivante :

	Nombre d'actions	en millions d'euros		
		Capital social	Prime d'émission	Total
Solde au 31 décembre 2015	160 044 282	160,0	477,2	637,2
Variation de capital		0,0	(54,4)	(54,4)
Solde au 31 décembre 2016	160 044 282	160,0	422,8	582,8

Le total du capital social et de la prime d'émission s'élève à 582,9 millions d'euros au 31 décembre 2016

7.10.2 Opérations constatées directement en capitaux propres

(en millions d'euros)

		31/12/2016	31/12/2015
Actifs financiers disponibles à la vente			
Réserve à l'ouverture		-	-
Variations de juste valeur de la période		-	-
Pertes de valeur constatées en résultat		-	-
Variations de juste valeur constatées en résultat lors de la cession		-	-
Variation de périmètre et divers		-	-
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	I	-	-

Couverture de flux de trésorerie			
Réserve à l'ouverture		(1,6)	0,7
Variations de juste valeur rattachées aux sociétés mises en équivalence		-	-
Autres variations de juste valeur de la période		0,0	(1,9)
Eléments de juste valeur constatés en résultat		-	-
Variation de périmètre et divers		1,4	(0,4)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	II	(0,2)	(1,6)
dont réserve brute rattachée aux sociétés mises en équivalence		(0,7)	(1,6)

Réserve brute totale avant effet d'impôt (éléments recyclables en résultat)	I + II	(0,2)	(1,6)
Effet impôt associé		(0,2)	0,0
Réserve nette d'impôt (éléments recyclables en résultat)	III	(0,5)	(1,6)

Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite			
Réserve à l'ouverture		(0,2)	(1,3)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période		0,5	1,6
Effet d'impôt associé		(0,2)	(0,5)
Variations de périmètre et divers		-	-
Réserve nette d'impôt (éléments non recyclables en résultat)	IV	0,1	(0,2)

Total opérations enregistrées directement en capitaux propres	III + IV	(0,4)	(1,9)
---	----------	-------	-------

En 2015, les « autres variations de juste valeur de la période » relatives aux opérations de couverture de flux de trésorerie inscrites en capitaux propres, et sont principalement liées à la résiliation en novembre 2015 des instruments de couverture de taux portés par la société Indigo Infra.

7.10.3 Distribution

Au cours de l'exercice 2016, la Société a procédé à la distribution exceptionnelle d'un dividende d'un montant de 6,4 millions d'euros prélevé sur les réserves disponibles et distribuables par imputation du poste « Report à nouveau » et à la distribution d'une somme de 54,4 millions d'euros prélevée sur le poste « Prime d'émission », soit un montant total de 60,8 millions d'euros, comme le présente le tableau ci-après :

	31/12/2016	31/12/2015
Comptabilisés pendant l'exercice		
Montant de la distribution (*)	60,8	163,0
Distribution par action (**)	0,38	1,02

(*) En millions d'euros

(**) En euros

A l'issue de cette distribution, présentant le caractère de remboursement d'apport (54,4 millions d'euros, le solde ayant été prélevé sur les réserves distribuables pour 6,4 millions d'euros), le montant de la prime d'émission de la Société est passé de 477,2 millions d'euros au 31 décembre 2015 à 422,8 millions d'euros au 31 décembre 2016.

7.10.4 Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2016, le montant des «intérêts minoritaires» s'élève à 13,7 millions d'euros contre 7,2 millions d'euros au 31 décembre 2015.

7.11 Engagements de retraites et autres avantages au personnel

Les provisions pour retraites et autres avantages au personnel s'élèvent à 27,0 millions d'euros au 31 décembre 2016 (dont 1,4 million d'euros à moins d'un an) contre 25,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 (dont 1,4 million d'euros à moins d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions pour engagements de retraites (indemnités de fin de carrière et retraites complémentaires) pour 23,9 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 23,0 millions d'euros au 31 décembre 2015 et, d'autre part, les provisions pour autres avantages au personnel pour 3,1 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 2,3 millions d'euros au 31 décembre 2015.

La part à moins d'un an de ces provisions est présentée au bilan en autres passifs courants hors exploitation.

7.11.1 Engagements de retraites

Les engagements de retraites complémentaires du Groupe portant sur des régimes à prestations définies se décomposent en deux catégories :

- les engagements portés par les filiales de la Société, qui font l'objet de provisions inscrites au bilan consolidé correspondant à des indemnités de fin de carrière.
- les engagements portés au travers de fonds de pensions indépendants. Ils concernent les filiales britanniques de la Société. Ces régimes sont fermés aux nouveaux entrants.

Les engagements de retraite couverts par des provisions concernent principalement la France. Les provisions sont calculées sur la base des hypothèses suivantes :

<i>Zone euro</i>	31/12/2016	31/12/2015
Taux d'actualisation	1,20%	2,10%
Taux d'inflation	1,60%	1,80%
Taux de revalorisation salaires	2,60%	2,80%
Taux de revalorisation rentes	2,00% - 2,50%	2,00% - 2,50%
Durée active résiduelle moyenne probable des employés	10-15 ans	10-15 ans

<i>Grande Bretagne</i>	31/12/2016	31/12/2015
Taux d'actualisation	2,25%	3,70%
Taux d'inflation	3,20%	3,20%
Taux de revalorisation salaires	3,60%	3,70%

Le taux d'actualisation a été déterminé sur la base du rendement des obligations privées de première catégorie (rating AA) dont les maturités correspondent aux flux attendus des régimes. Les taux d'actualisation finalement retenus correspondent aux taux équivalents à l'application des différents taux selon les maturités.

Les autres hypothèses actuarielles locales (économiques et démographiques) ont été fixées selon les conditions en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les hypothèses de turnover utilisées pour le calcul des engagements de retraite en France au 31 décembre 2016 ont fait l'objet d'une mise à jour sur la base des données réelles observées sur la période 2013/2016.

Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur au 31 décembre 2016.

Sur la base des hypothèses actuarielles mentionnées ci-dessus, les engagements de retraite, le montant de la provision reconnue au bilan et les charges de retraite comptabilisées dans l'exercice s'analysent de la façon suivante :

Réconciliation des engagements et des provisions inscrites au bilan

(en millions d'euros)

	31/12/2016			31/12/2015		
	France	Etranger	Total	France	Etranger	Total
Dette actuarielle au titre des engagements de retraite	23,6	6,3	29,9	22,9	5,6	28,5
Juste valeur des actifs de couverture	0,0	6,0	6,0	0,0	6,0	6,0
Surplus (ou déficit)	23,6	0,3	23,9	22,9	(0,5)	22,5
Provisions reconnues au passif du bilan	I	23,6	0,3	23,9	0,1	23,0
Réserves de gestion de surplus	II	0,0	0,0	0,0	0,5	0,5
Effet de plafonnement de l'actif (IFRIC 14)	III	-	-	-	-	0,0
Total	I - II - III	23,6	0,3	23,9	(0,5)	22,5

Evolution de la dette actuarielle et des actifs de couverture sur la période

(en millions d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Dette actuarielle au titre des engagements de retraite		
A l'ouverture de l'exercice	28,5	28,1
<i>dont engagements couverts par des actifs de couverture</i>	<i>5,6</i>	<i>5,1</i>
Coûts des services rendus au cours de la période	1,5	1,5
Coût d'actualisation de la dette actuarielle	0,9	0,7
Coût des services passés (modification et réduction de régime)	(0,1)	0,0
Liquidations de régime	0,0	0,0
Gains et pertes actuarielles reconnus en autres éléments du résultat global	0,4	(1,5)
<i>dont impact des changements d'hypothèses démographiques</i>	<i>(0,2)</i>	<i>(0,1)</i>
<i>dont impact des changements d'hypothèses financières</i>	<i>3,7</i>	<i>(0,1)</i>
<i>dont gains et pertes d'expérience</i>	<i>(3,1)</i>	<i>(1,3)</i>
Prestations servies sur l'exercice	(0,8)	(0,7)
Cotisations des salariés	0,0	0,0
Effet de l'évolution des taux de change	(0,8)	0,3
Variations de périmètre et autres	0,2	0,1
A la clôture de l'exercice	29,9	28,5
<i>dont engagements couverts par des actifs de couverture</i>	<i>6,3</i>	<i>5,6</i>

Actifs de couverture		
A l'ouverture de l'exercice		
Produits d'intérêts sur la période	6,0	5,5
Gains et pertes actuarielles reconnus en autres éléments du résultat global (*)	0,4	(0,2)
Liquidation de régime	0,0	0,0
Prestations servies sur l'exercice	(0,1)	(0,1)
Cotisations versées aux fonds par l'employeur	0,4	0,2
Cotisations versées aux fonds par les salariés	0,0	0,0
Ecart de conversion	(0,9)	0,3
Variations de périmètre et autres	(0,2)	0,0
A la clôture de l'exercice	6,0	6,0

Déficit (ou surplus)	I - II	23,9	22,5
-----------------------------	---------------	-------------	-------------

(*) Gains et pertes d'expérience correspondant à l'écart observé entre le rendement réel des actifs de couverture et un rendement nominal calculé à partir du taux d'actualisation de la dette actuarielle

Infra Park estime à 1,3 million d'euros les versements prévus au 31 décembre 2016 au titre des engagements de retraite, dont 1,1 million d'euros sont relatifs aux prestations versées aux salariés retraités et 0,2 million d'euros relatifs aux sommes appelées par les organismes de gestion des fonds.

Variation de la provision pour engagements de retraites sur la période

(en millions d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
A l'ouverture de l'exercice	23,0	23,3
Charge totale reconnue au titre des engagements de retraites	1,9	1,9
Gains et pertes actuariels reconnus en autres éléments du résultat global	(0,7)	(1,6)
Prestations versées aux bénéficiaires par l'employeur	(0,6)	(0,6)
Cotisations versées aux fonds par l'employeur	(0,4)	(0,2)
Ecarts de conversion	(0,1)	0,0
Variations de périmètre et autres	0,7	0,1
Réductions de régimes	-	-
A la clôture de l'exercice	23,9	23,0

Détail des charges comptabilisées au titre des régimes à prestations définies :

(en millions d'euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Coût des services rendus au cours de la période	(1,5)	(1,5)
Coût d'actualisation de la dette actuarielle	(0,9)	(0,7)
Produits d'intérêts sur actifs de couverture	0,4	0,2
Coût des services passés (modification et réduction de régime)	0,1	0,0
Impact liquidation des régimes et autres	0,0	0,0
Coût des services passés - droits acquis	-	-
Autres	-	-
Total	(1,9)	(1,9)

7.11.2 Autres avantages du personnel

Les engagements relatifs aux primes de fidélité sont couverts par une provision. Le montant de cette provision au 31 décembre 2016 s'élève à 3,1 millions d'euros, contre 2,3 millions d'euros au 31 décembre 2015. Ces provisions concernent la France. Elles ont été calculées selon les mêmes hypothèses actuarielles que les engagements de retraites.

7.12 Autres provisions

Au cours de l'exercice, les provisions figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Provisions non courantes	Provisions pour risques financiers	Total provisions non courantes	Total provisions pour risques courants (*)	Total provisions
Au 31/12/2015	24,7	5,7	30,4	29,2	59,6
Dotations	10,1		10,1	6,2	16,3
Utilisations	(4,9)		(4,9)	(7,0)	(11,9)
Autres reprises	0,0		0,0	(1,4)	(1,4)
Total impact Résultat opérationnel	5,2	0,0	5,2	(2,2)	2,8
Dotations	0,0		0,0	-	0,0
Utilisations	0,0		0,0	-	0,0
Autres reprises	0,0		0,0	-	0,0
Total autres postes du compte de résultat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ecarts de conversion	(0,1)		(0,1)	(0,5)	(0,6)
Variations de périmètres et divers	(0,8)	(0,6)	(1,4)	(1,9)	(3,3)
Variation de la part à moins d'un an non courant	1,9		1,9	(1,9)	0,0
Au 31/12/2016	30,9	5,1	36,0	22,6	58,5

(*) dont part à moins d'un an des provisions non courantes pour 6,2 millions d'euros au 31 décembre 2016

Au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2015, les provisions figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Provisions non courantes	Provisions pour risques financiers	Total provisions non courantes	Total provisions pour risques courants (*)	Total provisions
Au 31/12/2014	41,5	5,3	46,8	18,2	65,0
Dotations	11,2	0,0	11,2	16,7	27,9
Utilisations	(28,7)	0,0	(28,7)	(4,3)	(33,1)
Autres reprises	0,0	0,0	0,0	(2,5)	(2,5)
Total impact Résultat opérationnel	(17,5)	0,0	(17,5)	9,8	(7,7)
Dotations	(1,0)	0,0	(1,0)	0,0	(1,0)
Utilisations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres reprises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total autres postes du compte de résultat	(1,0)	0,0	(1,0)	0,0	(1,0)
Ecart de conversion	1,8	0,0	1,8	0,2	2,0
Variations de périmètres et divers	1,0	0,4	1,4	(0,1)	1,3
Variation de la part à moins d'un an non courant	(1,1)	0,0	(1,1)	1,1	0,0
Au 31/12/2015	24,7	5,7	30,4	29,2	59,6

(*) dont part à moins d'un an des provisions non courantes pour 8,1 millions d'euros au 31 décembre 2015

Le Groupe est parfois impliqué dans des litiges dans le cadre de ses activités, notamment avec les autorités concédantes. Les risques y afférents sont évalués par le Groupe en fonction de sa connaissance des dossiers et font, le cas échéant, l'objet de provisions déterminées en conséquence.

7.12.1 Provisions non courantes à caractère opérationnel

Les provisions pour autres risques non courants comprennent principalement:

- des provisions pour contrats déficitaires;
- des provisions à plus d'un an au titre des litiges et arbitrages avec les concédants;
- d'autres provisions pour autres risques non courants.

7.12.2 Provisions courantes

Les provisions courantes (y compris la part à moins d'un an des provisions non courantes) sont rattachées directement au cycle d'exploitation.

Elles comprennent principalement :

- des provisions pour remise en état en fin de contrat;
- des provisions pour litiges sociaux.

7.13 Autres passifs non courants

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Puts minoritaires AGE	45,4	-
Garantie de liquidité consentie au FCPE Indigo Infra	3,3	3,4
Dettes relatives aux plans de rémunération à long terme fondés sur des instruments de capitaux propres	2,4	2,2
Compléments de prix d'acquisition (*)	-	-
Autres	6,2	7,9
Autres passifs non courants	57,3	13,5

(*) Au 31 décembre 2016, un complément de prix de 1,2 million d'euros associé à l'acquisition d'un portefeuille de contrats à Calgary (cf. note 4.2.1) à échéance 2017 est comptabilisé en autres passifs courants hors exploitation

7.14 Besoin en fonds de roulement

7.14.1 Variation du besoin en fonds de roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	0,9	0,5
Clients	87,2	69,2
Autres actifs courants d'exploitation	92,1	79,7
Stocks et créances d'exploitation (I)	180,3	149,5
Dettes fournisseurs	(57,6)	(56,6)
Autres passifs courants d'exploitation	(262,7)	(223,5)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation (II)	(320,3)	(280,1)
Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes) (I+II)	(140,0)	(130,7)
Provisions courantes	(22,6)	(29,2)
<i>dont part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	<i>(6,2)</i>	<i>(8,1)</i>
Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)	(162,6)	(159,9)

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité comprend les actifs et passifs courants liés à l'exploitation, à l'exclusion des actifs et passifs d'impôt exigibles et des autres actifs et passifs courants à caractère financier.

La ventilation par échéance des postes composant le besoin en fonds de roulement s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2016	< 1 an			< 5 ans	> 5 ans
		1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 12 mois		
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	0,9	0,3	0,2	0,3	0,1	0,1
Clients et autres débiteurs	87,2	82,1	1,9	3,3	0,0	0,0
Autres actifs courants d'exploitation	92,1	77,9	0,6	4,3	3,2	6,2
Stocks et créances d'exploitation I	180,3	160,2	2,7	7,9	3,2	6,2
Fournisseurs	(57,6)	(56,1)	(0,1)	(1,3)	(0,2)	0,0
Autres passifs courants d'exploitation	(262,7)	(166,8)	(12,0)	(57,6)	(8,7)	(17,6)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation II	(320,3)	(222,8)	(12,0)	(58,9)	(8,9)	(17,6)
Besoin en fonds de roulement lié à l'activité II - I	(140,0)	(62,6)	(9,4)	(51,0)	(5,6)	(11,4)

7.14.2 Analyse des créances clients

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Créances clients	75,0	66,4
Provisions - créances clients	(11,2)	(12,7)
Créances clients nettes	63,7	53,8

Au 31 décembre 2016, les créances clients dont le retard de paiement est compris entre 6 et 12 mois s'élèvent à 3,0 millions d'euros (contre 5,0 millions d'euros au 31 décembre 2015). Elles sont provisionnées à hauteur de 0,7 million d'euros (contre 1,7 million d'euros au 31 décembre 2015). Celles dont le retard de paiement est supérieur à un an s'élèvent à 8,6 millions d'euros (contre 11,2 millions d'euros au 31 décembre 2015) et sont provisionnées à hauteur de 5,5 millions d'euros (contre 7,3 millions d'euros au 31 décembre 2015).

7.15 Informations relatives à l'endettement financier net

L'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>		31/12/2016			31/12/2015		
Catégories comptables		Non courant	Courant (*)	Total	Non courant	Courant (*)	Total
Passifs évalués au coût amorti	Emprunts obligataires	(1 155,5)	(11,2)	(1 166,7)	(1 153,9)	(11,1)	(1 165,0)
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(153,1)	(11,9)	(165,1)	(102,2)	(7,1)	(109,3)
	Dettes financières de locations financements	(4,3)	(1,6)	(5,8)	(2,4)	(0,4)	(2,8)
	Total dettes financières à long terme hors redevances fixes	(1 312,9)	(24,7)	(1 337,6)	(1 258,5)	(18,6)	(1 277,1)
	Dettes financières liées au retraitement des redevances fixes	(312,4)	(45,6)	(358,0)	(301,6)	(41,5)	(343,1)
	Total dettes financières à long terme (**)	(1 625,3)	(70,3)	(1 695,6)	(1 560,1)	(60,1)	(1 620,2)
	Autres dettes financières courantes	-	(2,1)	(2,1)	-	-	-
	Découverts bancaires	-	(12,2)	(12,2)	-	(16,1)	(16,1)
	Comptes courants financiers passifs	-	(9,0)	(9,0)	-	(14,9)	(14,9)
I - Dettes financières brutes		(1 625,3)	(93,7)	(1 719,0)	(1 560,1)	(91,1)	(1 651,2)
Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers de gestion de trésorerie courante	-	2,2	2,2	-	1,9	1,9
	Equivalents de trésorerie	-	-	-	-	0,0	0,0
	Disponibilités	-	62,1	62,1	-	33,5	33,5
II - Actifs financiers		-	64,4	64,4	-	35,4	35,4
Dérivés	Instruments dérivés passifs	(0,0)	(3,9)	(3,9)	-	(5,9)	(5,9)
	Instruments dérivés actifs	3,4	3,5	6,9	-	2,3	2,3
	III - Instruments dérivés	3,4	(0,4)	3,0	-	(3,6)	(3,6)
Endettement financier net (I + II + III)		(1 621,9)	(29,8)	(1 651,7)	(1 560,1)	(59,3)	(1 619,4)

(*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(**) Y compris part à moins d'un an.

L'endettement financier net du groupe Infra Park s'élève à 1 651,7 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Les dettes associées aux engagements de rachat de minoritaires, aux compléments de prix sur acquisitions et aux garanties de liquidité accordées au FCPE sont comptabilisées en « Autres dettes non courantes » et ne sont pas intégrées à l'endettement financier net (cf. note 7.13 « Autres passifs non courants »).

7.15.1 Détail des dettes financières à long terme

Les dettes financières se composent comme suit :

	31/12/2016								31/12/2015	
	Taux d'intérêt contractuel annuel	Échéances	Montant brut (nominal + frais bruts +/- primes brutes)	Amortissements cumulés	Incidence du coût amorti (*)	Dettes nettes au bilan	Intérêts courus non échus	Variations de périmètre	Total Valeur bilan (yc ICNE)	Valeurs au bilan
(en millions d'euros)			(a)	(b)	(c)	(a)+(b)+(c)	(d)	(e)	(a)+(b)+(c)+(d)+(e)	
I - Emprunts obligataires			1 151,4		4,1	1 155,5	11,2		1 166,7	1 165,0
dont :									-	
Tranche 1 : 500 millions d'euros	1,250%	oct-20	496,1		4,8	500,9	1,3		502,2	500,0
Tranche 2 : 650 millions d'euros	2,125%	avr-25	655,3		(0,7)	654,6	9,8		664,5	665,0
II - Autres emprunts			169,7	(11,8)	2,7	160,6	4,5	-	165,1	109,3
dont :										
Emprunt d'actionnaire	8,250%	déc-45	100,0			100,0	4,2		104,2	104,2
Avances villes		mars-31	7,9	(4,3)	(0,4)	3,2	-		3,2	3,3
RCF précédent (terminé en octobre 2016)		oct-16	(4,6)	1,5	3,1	0,0	-		0,0	(2,9)
RCF (coût non amorti + prélèvement)		oct-21	49,1	-	0,0	49,2	0,1		49,3	-
Emprunts bancaires			17,2	(9,0)	-	8,2	0,1		8,3	4,7
III - Dettes financières de locations financements (CBI)		juin-23	19,4	(13,6)	-	5,8	0,0		5,8	2,8
Total dettes financières à long terme hors redevances fixes (I + II + III)			1 340,5	(25,4)	6,8	1 322,0	15,7	-	1 337,6	1 277,1
IV - Dettes financières liées au retraitement des redevances fixes			503,2	(145,1)		358,0			358,0	343,1
Total dettes financières à long terme (I + II + III + IV)			1 843,7	(170,5)	6,8	1 680,0	15,7	-	1 695,6	1 620,2

(*) L'incidence du coût amorti inclut également les amortissements de surcote/décote, l'amortissement des frais affectés à la ligne de crédit de 300 millions d'euros et l'impact de l'instrument de couverture de juste valeur.

7.15.1.1 Emprunts auprès d'établissements de crédit et autres emprunts et dettes financières

Infra Park a signé le 7 octobre 2016 une nouvelle ligne de crédit renouvelable multidevises d'un montant de 300 millions d'euros dont la maturité est fixée à octobre 2021 (avec deux années d'extension possible sous réserve de l'accord des banques du syndicat). Cette nouvelle ligne de crédit, octroyée par un syndicat de sept banques, a remplacé la RCF existante de même montant existante au 31 décembre 2015 qui arrivait à échéance en octobre 2019. Cette ligne de crédit est utilisée à hauteur de 50,0 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Le 7 mai 2015, la Société avait réalisé une nouvelle émission obligataire. Cette émission, d'une valeur nominale de 200 millions d'euros, avait été réalisée par abondement de la tranche initiale de 450 millions d'euros de maturité avril 2025 et de coupon 2,125%, émise en octobre 2014 (cf. ci-après). La cotation de cette transaction faisait ressortir un spread de 107 bps au-dessus du taux mid-swap et une prime d'émission de 10,2 millions d'euros.

En date du 9 octobre 2014, une émission obligataire de 950 millions d'euros (deux tranches respectivement de 500 millions d'euros de maturité 6 ans et de 450 millions d'euros de maturité 10 ans ½), avait été souscrite par un syndicat d'investisseurs européens. Concomitamment, les lignes de tirage avaient été renégociées en une seule ligne d'un montant de 300 millions d'euros, sans garantie particulière.

Par ailleurs la société Infra Park dispose toujours d'un financement de 100 millions d'euros accordé par son actionnaire Infra Foch Topco, intégralement tiré au 31 décembre 2016. L'échéance de ce financement est fixée au 31 décembre 2045 ; il porte intérêt à un taux fixe de 8,25%.

7.15.1.2 Emprunts liés aux contrats de location-financement

L'endettement total associé aux contrats de location financement s'élève à 5,8 millions d'euros (contre 2,8 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Les immobilisations financées par les contrats de location-financement concernent principalement les immobilisations du domaine concédé.

7.15.1.3 Dettes financières liées au retraitement des redevances fixes

Le traitement comptable relatif aux redevances fixes se traduit par la comptabilisation d'un passif financier au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, réduit chaque année du fait des paiements des redevances.

Le passif financier associé à ce traitement comptable s'élève à 358,0 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 343,1 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Les actifs incorporels du domaine concédé comptabilisés en regard de ce passif financier s'élèvent à 344,5 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 333,3 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Les amortissements de ces immobilisations incorporelles sont de -50,0 millions d'euros sur l'exercice 2016 contre -46,2 millions d'euros sur l'exercice 2015.

Les charges financières comptabilisées en 2016 sont de -5,9 millions d'euros contre -8,0 millions d'euros en 2015.

La charge d'impôt différé comptabilisée en 2016 est de -0,1 million d'euros contre 2,2 millions d'euros en 2015.

Il en résulte par ailleurs au tableau des flux consolidés les impacts suivants :

- Un flux de décaissement sur les immobilisations du domaine concédé pour -61,6 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre -33,2 millions d'euros au 31 décembre 2015.
- un flux d'encaissement correspondant à la comptabilisation d'un passif financier associé aux nouveaux contrats de la période, présenté en encaissement d'emprunts longs termes, de 66,6 millions d'euros au 31 décembre 2016 (33,2 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2015).
- un flux de décaissement, présenté en remboursement d'emprunts longs termes, de 50,2 millions d'euros au 31 décembre 2016 (39,8 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2015)
- un flux de décaissement correspondant aux frais financiers nets payés de -5,9 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre -8,0 millions d'euros au 31 décembre 2015.

7.15.2 Ressources et liquidités

7.15.2.1 Echancier des dettes

Au 31 décembre 2016, la maturité moyenne de la dette financière du Groupe y compris prêt actionnaire est de 7,8 ans (contre 9,1 ans au 31 décembre 2015).

Au 31 décembre 2016, la maturité moyenne de la dette financière du Groupe hors prêt actionnaire est de 6,0 ans (contre 7,3 ans au 31 décembre 2015).

(en millions d'euros)	31/12/2016							
	Valeur au Bilan (*) (yc ICNE)	Total (**)	1 à 3 mois	3 à 6 mois	entre 6 mois et un an	entre 1 et 2 ans	entre 3 et 5 ans	> 5ans
Dettes long terme								
Emprunts obligataires	(1 166,7)							
Flux de remboursement du capital		(1 150,0)	-	-	-	-	(500,0)	(650,0)
Flux d'intérêt		(149,3)	-	(13,8)	(6,3)	(20,1)	(53,9)	(55,3)
Autres emprunts bancaires	(165,1)							
Flux de remboursement du capital		(112,0)	(4,0)	(2,1)	(1,3)	(1,4)	(2,1)	(101,1)
Flux d'intérêt		(247,6)	(0,2)	(8,4)	(0,1)	(8,5)	(25,3)	(205,1)
Dettes financières de locations financements (CBI)	(5,8)							
Flux de remboursement du capital		(5,8)	(0,3)	(0,5)	(0,7)	(1,5)	(2,7)	(0,1)
Flux d'intérêt		(1,3)	(0,2)	(0,2)	(0,3)	(0,4)	(0,3)	(0,0)
Total dettes financières à long terme hors redevances fixes	(1 337,6)	(1 666,0)	(4,7)	(25,0)	(8,7)	(31,9)	(584,3)	(1 011,5)
Dettes financières liées au retraitement des redevances fixes	(358,0)	(358,0)	(11,5)	(11,5)	(22,7)	(45,1)	(124,7)	(142,7)
Total Dettes financières à long terme	(1 695,6)	(2 024,1)	(16,1)	(36,5)	(31,4)	(76,9)	(708,9)	(1 154,2)
Autres dettes financières courantes								
Découverts bancaires	(12,2)	(12,2)	(12,2)	-	-	-	-	-
Comptes courants financiers passifs	(9,0)	(9,0)	(9,0)	-	-	-	-	-
Autres dettes	(2,1)	(2,1)	(2,1)					
I - Dettes financières	(1 719,0)	(2 047,4)	(39,5)	(36,5)	(31,4)	(76,9)	(708,9)	(1 154,2)
II - Actifs financiers	64,4	-	-	-	-	-	-	-
Instrument dérivé passif	(3,9)	(3,9)	(0,3)	(3,5)	(0,0)	(0,0)		
Instrument dérivé actif	6,9	6,9	0,2	1,4		1,8	3,4	
III - Instruments financiers dérivés	3,0	3,0	(0,1)	(2,1)	(0,0)	1,7	3,4	0,0
Endettement financier net (I + II + III)	(1 651,7)	(2 044,4)	(39,6)	(38,5)	(31,4)	(75,2)	(705,5)	(1 154,2)

(*) Y compris intérêts courus non échus, prime d'émission et incidence du coût amorti incluant les amortissements de surcote/décote.

(**) La commission de non utilisation sur la ligne de crédit de 300 millions d'euros est intégrée dans les flux futurs.

7.15.2.2 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Equivalents de trésorerie	-	0,0
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	-	0,0
Disponibilités	62,1	33,5
Découverts bancaires	(12,2)	(16,1)
Comptes courants de trésorerie passifs	(9,0)	(14,9)
Trésorerie nette	40,9	2,5
Autres dettes financières courantes	(2,1)	-
Actifs financiers de gestion de trésorerie	2,2	1,9
Valeurs mobilières de placement (OPCVM) (*)	-	-
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine	2,2	1,9
Titres de créances négociables ayant une maturité supérieure à 3 mois à l'origine	-	-
Trésorerie nette gérée	41,0	4,4

(*) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

Les équivalents de trésorerie (cf. note 7.9 « Actifs financiers de gestion de trésorerie et disponibilités ») sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire, en évitant une prise de risque en capital et en conservant un niveau de volatilité faible au travers d'un système de contrôle des performances et des risques. Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont des OPCVM ou des comptes bancaires rémunérés.

7.15.2.3 Covenants financiers et notations de crédit

Les contrats de financement intégrant des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers ont été intégralement remboursés le 30 décembre 2015.

Au 31 décembre 2016, le Groupe dispose uniquement d'un covenant de maintien d'une notation *investment grade* au titre de la garantie maison mère apportée par Infra Park en faveur de la banque Wells Fargo garantissant pour sa quote-part les engagements pris par sa filiale Laz Karp Associates (société mise en équivalence) dans le cadre de la mise en place d'une ligne d'acquisition d'un montant de 50 millions de dollars et d'un crédit renouvelable de 20 millions de dollars.

En aout 2016, la notation de crédit attribuée par Standard & Poor's au Groupe Infra Park et à ses instruments a été confirmée à BBB avec perspective stable.

7.15.2.4 Analyse des ressources disponibles

Infra Park a signé le 7 octobre 2016 une nouvelle ligne de crédit renouvelable multidevises d'un montant de 300 millions d'euros dont la maturité a été étendue à octobre 2021 (avec deux années d'extension possible sous réserve de l'accord des banques du syndicat). Cette nouvelle ligne de crédit, octroyée par un syndicat de sept banques, remplace la RCF existante d'un montant de 300 millions d'euros qui arrivait à échéance en octobre 2019. Au 31 décembre 2016, cette ligne est utilisée à hauteur de 50,0 millions d'euros.

7.16 Informations relatives à la gestion des risques financiers

Dans le cadre de son activité, le Groupe a instauré un cadre de gestion et de contrôle des différents risques de marché sur lesquels il est exposé, en particulier les risques de taux et de change.

Sur la base d'une analyse des différentes expositions aux risques de marché de taux et de change, le Groupe utilise divers produits dérivés avec pour objectif de réduire ces expositions et d'optimiser son coût de financement et son résultat de change.

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe pour réduire et gérer son exposition aux risques de taux et de change relatifs à ses financements et à ses placements de trésorerie, sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, qu'ils bénéficient ou non d'une qualification de couverture.

Au 31 décembre 2016, la juste valeur des instruments dérivés s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2016			31/12/2015		
	Actif	Passif	TOTAL Juste valeur (*)	Actif	Passif	TOTAL Juste valeur (*)
Dérivés de taux : couverture de juste valeur	3,7	-	3,7	2,0	-	2,0
Dérivés de taux : couverture de flux de trésorerie	-	-	-	-	-	-
Dérivés de taux : non qualifiés de couverture	-	-	-	-	-	-
Dérivés de taux	3,7	-	3,7	2,0	-	2,0
Dérivés de change : couverture de juste valeur	-	(0,5)	(0,5)	-	-	-
Dérivés de change : couverture d'investissement net	-	-	-	-	-	-
Dérivés de change : non qualifiés de couverture	3,2	(3,4)	(0,2)	0,4	(5,9)	(5,5)
Dérivés de change	3,2	(3,9)	(0,7)	0,4	(5,9)	(5,5)
Total instruments dérivés	6,9	(3,9)	3,0	2,3	(5,9)	(3,5)

(*) La juste valeur inclut les intérêts courus non échus qui s'élèvent à 0,3 million d'euros au 31 décembre 2016 contre 0,2 million d'euros au 31 décembre 2015

7.16.1 Risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt s'opère selon deux horizons de gestion : un horizon long terme visant à sécuriser et préserver l'équilibre économique de la concession et un horizon court terme dont l'objectif est d'optimiser le coût moyen de la dette en fonction de la situation des marchés financiers.

Sur l'horizon de gestion long terme, l'objectif est de faire évoluer dans le temps une répartition taux fixe-taux variable de la dette en fonction du niveau d'endettement (mesuré par le ratio dette nette rapportée à l'EBITDA), la part à taux fixe étant d'autant plus importante que le niveau d'endettement est élevé.

Pour couvrir le risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise des produits dérivés optionnels ou d'échanges de taux d'intérêts (swaps). Ces produits dérivés peuvent être qualifiés ou non comptablement d'opérations de couverture conformément aux normes IFRS.

Les tableaux ci-dessous présentent la répartition, à la date d'arrêté, de la dette financière à long terme (hors dette liée au changement de méthode relatif au traitement comptable des redevances fixes) entre la part à taux fixe, la part à taux variable capé et la part à taux variable, avant et après prise en compte des produits dérivés :

(en millions d'euros)	Avant produits dérivés de couverture		Couverture	Après produits dérivés de couverture	
	31/12/2016				
	Encours (*)	Quote-part (**)	Swap et option de taux	Encours (*)	Quote-part (**)
Taux fixe	1 283,2	96%	(150,0)	1 133,2	85%
<i>dont taux capé</i>		0%			0%
Taux variable	54,4	4%	150,0	204,4	15%
<i>dont taux capé</i>		0%			0%
Total dettes financières long terme hors redevances fixes	1 337,6	100%	0,0	1 337,6	100%

(*) Les montants sont indiqués en valeur de bilan et comprennent l'incidence du coût amorti (incluant les amortissements de surcote/décote ainsi que l'instrument dérivé de juste valeur).

(**) La quote-part est exprimée en pourcentage de la dette totale.

(en millions d'euros)	Avant produits dérivés de couverture		Couverture	Après produits dérivés de couverture	
	31/12/2015				
	Encours (*)	Quote-part (**)	Swap et option de taux	Encours (*)	Quote-part (**)
Taux fixe	1 274,8	99,8%	(149,1)	1 125,7	88,1%
<i>dont taux cappé</i>	-	-	-	-	-
Taux variable	2,3	0,2%	149,1	151,4	11,9%
<i>dont taux cappé</i>	-	-	-	-	-
Total dettes financières long terme hors redevances fixes	1 277,1	100%	-	1 277,1	100%

(*) Les montants sont indiqués en valeur de bilan et comprennent l'incidence du coût amorti (incluant les amortissements de surcote/décote).

(**) La quote-part est exprimée en pourcentage de la dette totale.

Sur ces bases, le coût moyen de l'endettement financier net comptable du Groupe, y compris prêt actionnaire, ressort à 2,64% en 2016 contre 2,89% en 2015.

Le coût moyen de l'endettement financier net comptable du Groupe, hors prêt actionnaire, ressort à 2,14% en 2016 contre 2,44% en 2015.

Ces coûts ne tiennent pas compte des soultes d'instruments de dérivés et des coûts financiers liés au retraitement IFRIC 12. Le coût 2016 inclut le solde du coût amorti de l'ancienne ligne de crédit renouvelable suite au refinancement de cette dernière en octobre 2016.

7.16.1.1 Sensibilité au risque de taux

Infra Park est soumis au risque de variation des taux d'intérêts sur son résultat consolidé compte tenu :

- des flux de trésorerie relatifs à l'endettement financier net à taux variable après opérations de couverture, qu'il s'agisse ou non des produits dérivés ;
- des instruments dérivés non qualifiés de couverture.

En revanche, la variation de valeur des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée directement dans les capitaux propres et n'impacte pas le compte de résultat.

L'analyse suivante est effectuée en supposant que le montant des actifs, dettes financières et de dérivés au 31 décembre 2016 reste constant sur une année. Une variation de 25 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse ou une diminution des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, les autres variables ont été supposées rester constantes.

(en millions d'euros)	31/12/2016			
	Résultat		Capitaux propres	
	Impact du calcul de sensibilité +25 bp	Impact du calcul de sensibilité -25 bp	Impact du calcul de sensibilité +25 bp	Impact du calcul de sensibilité -25 bp
Dettes à taux variables après couverture comptable	-0,4	0,4	-	-
Actifs à taux variables après couverture comptable	-	-	-	-
Dérivés non qualifiés comptablement de couverture	0,0	0,0	-	-
Dérivés qualifiés de couverture de trésorerie	-	-	0,0	0,0
Total	-0,4	0,4	0,0	0,0

7.16.1.2 Détail des produits dérivés de taux

Les produits dérivés de taux au 31 décembre 2016 s'analysent de la manière suivante :

	31/12/2016				31/12/2015		
	< 1 an	de 1 à 5 ans	< 5 ans	Montant notionnel	Juste valeur (*)	Montant notionnel	Juste valeur (*)
<i>(en millions d'euros)</i>							
Instruments affectés à la couverture de juste valeur de la dette long terme							
Swap de taux d'intérêt receveur taux variable et payeur taux fixe						-	-
Swap de taux d'intérêt receveur taux fixe et payeur taux variable		150,0		150,0	3,7	150,0	2,0
Options de taux (cap, floor, collar)						-	-
Total couverture de juste valeur	0,0	150,0	0,0	150,0	3,7	150,0	2,0
Instruments affectés à la couverture de flux de trésorerie de la dette à long terme							
Swap de taux d'intérêt receveur taux variable et payeur taux fixe				-	-	-	-
Swap de taux d'intérêt receveur taux fixe et payeur taux variable				-	-	-	-
Options de taux (cap, floor, collar)				-	-	-	-
Total couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Instruments non qualifiés comptablement de couverture							
Swap de taux d'intérêt				-	-	-	-
Future Rate Agreement				-	-	-	-
Options de taux (cap, floor, collar)	200,0			200,0	0,0	200,0	0,0
Total	200,0	0,0	0,0	200,0	0,0	200,0	0,0
Total dérivés de taux	200,0	150,0	0,0	350,0	3,7	350,0	2,0

(*) y compris ICNE

7.16.2 Risques de change

7.16.2.1 Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

Le Groupe est exposé au risque de change principalement au travers de ses implantations internationales.

Au 31 décembre 2016, le Groupe n'identifie pas de risque de change particulier dans les pays en devise étrangère, ces activités bénéficiant d'une couverture naturelle compte tenu du fait que les recettes et les charges sont en monnaie locale. Par ailleurs, le Groupe ne couvre pas le risque de change lié à ses investissements à l'étranger (risque patrimonial).

Ainsi, la politique de gestion du risque de change de Infra Park vise essentiellement à couvrir la remontée du résultat de sa filiale (via l'achat de contrat à terme) et les financements accordés par la maison mère (via l'achat de *cross currency swap*). De manière ponctuelle, les filiales peuvent directement emprunter en monnaie locale.

Les couvertures de change sont affectées à des flux futurs à hauteur de 72,3 millions d'euros en valeur notionnelle.

7.16.2.2 Répartition par devise des dettes financières à long terme hors redevances fixes

Les encours de dettes par devises sont :

(en millions d'euros)	31/12/2016 (*)		31/12/2015 (*)	
Euro	1 327,5	99,2%	1 274,7	99,8%
Livre Sterling	-	0,0%	-	-
Dollar canadien	-	0,0%	-	-
Dollar américain	2,0	0,2%	-	-
Franc suisse	1,2	0,1%	2,4	0,2%
Real brésilien	6,8	0,5%	-	-
Autres	0,0	0,0%	-	-
Total dettes financières à long terme hors redevances fixes	1 337,6	100%	1 277,1	100%

(*) Les montants sont indiqués en valeur de bilan et comprennent l'indice du coût amorti.

7.16.2.3 Détail des produits dérivés de change

Les opérations de dérivés de change réalisées par le Groupe pour la couverture de ses opérations commerciales ou financières s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2016					
	USD	CAD	GBP	Autres devises	Montant notionnel	Juste valeur (*)
Swaps de devises (cross currency swaps)	9,0	20,9	40,1	-	70,0	(0,2)
Change à terme	-	-	-	-	-	
Options de change	-	-	-	-	-	
Opérations non qualifiées comptablement de couverture	9,0	20,9	40,1	0,0	70,0	(0,2)
Swaps de devises (cross currency swaps)	1,7	-	-	-	1,7	(0,4)
Change à terme	0,5	-	-	-	0,5	(0,1)
Opérations qualifiées comptablement de couverture	2,3	0,0	0,0	0,0	2,3	(0,5)
Total des dérivés de change	11,3	20,9	40,1	-	72,3	(0,7)

(*) y compris ICNE

7.17 Risque de crédit et contrepartie

Infra Park est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients. Il est exposé au risque de contrepartie essentiellement pour ce qui concerne les disponibilités et équivalent de trésorerie, les créances financières et les produits dérivés. Les montants notionnels et les valeurs de marché sont présentés en note 7.16.1.2 « Détail des produits dérivés de taux ».

Infra Park considère que le risque de crédit lié aux créances clients est très limité du fait du grand nombre de clients, de leur diversité et du fort pourcentage de clients publics. L'analyse des créances clients est présentée en note 7.14.2 « Analyse des créances clients ».

Quant aux instruments financiers, ils sont mis en place avec des établissements financiers répondant aux critères de notation de crédit définis par le Groupe.

8. NOTES SUR LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES CONTRATS DE CONCESSION

8.1 Contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel

8.1.1 Principales caractéristiques des contrats de concessions (voir note 3.3.4 « Contrats de concession »)

Les caractéristiques des principaux contrats de concession relevant du modèle de l'actif incorporel exploités par les filiales consolidées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	Contrôle et régulation du tarif par le concédant	Origine de la rémunération	Subvention ou garantie du concédant	Valeur résiduelle	Dates de fin des contrats	Modèle comptable
Tous contrats de concession : environ 298 contrats en France et en Europe	Tarifs plafonds indexés en règle générale, selon les modalités définies par les contrats	Usagers	Le cas échéant, subventions d'exploitation et/ou garanties de recettes payées par le concédant	Infrastructure rendue au concédant en fin de concession sans indemnité	15,3 ans (durée résiduelle moyenne pondérée par le free cash-flow normatif * des contrats de concession) au 31 décembre 2016 contre 15,3 ans au 31 décembre 2015	Actif incorporel

*Le free cash-flow normatif correspond à l'EBITDA – Redevances fixes – Variation de BFR – Capex de maintenance normatif.

La durée résiduelle des contrats infrastructure (pleines propriétés, concessions, baux long terme) pondérée par le free cash-flow normatif est de 24,6 ans au 31 décembre 2016 contre 24,2 ans au 31 décembre 2015. Il tient compte d'une durée résiduelle de 99 ans pour les pleines propriétés et des extensions de contrats pour les baux long terme lorsque celles-ci sont à la main du Groupe.

8.1.2 Engagements donnés au titre des contrats de concessions – Modèle de l'actif incorporel

Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement :

Dans le cadre des contrats de concessions qu'il a conclus, le Groupe s'est engagé à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'il est destiné, en tant que concessionnaire, à exploiter.

Au 31 décembre 2016, les principales obligations d'investissements représentent un montant actualisé total de 93,4 millions d'euros et se séquent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2016	< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Total	93,4	63,6	28,4	1,4

Les taux d'actualisation sont définis en note 9.3.1 « Engagements donnés ».

Par ailleurs, les sociétés concessionnaires sont tenues de maintenir les Infrastructures en bon état de fonctionnement conformément aux dispositions contractuelles.

8.2 Contrats de concession – Modèle de la créance financière

8.2.1 Principales caractéristiques des contrats de concessions (voir note 3.3.4 « Contrats de concession »)

Les caractéristiques des principaux contrats de concession relevant du modèle de la créance financière exploités par les filiales consolidées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	Contrôle et régulation du tarif par le concédant	Origine de la rémunération	Subvention ou garantie du concédant	Valeur résiduelle	Dates de fin des contrats
Treize contrats de concessions, dont douze en France et un en Grande Bretagne	Tarifs plafonds indexés en règle générale, selon les modalités définies par les contrats	Utilisateurs et villes	Subvention de fonctionnement, complément de recettes, subvention d'équipement ou contribution annuelle de construction	Infrastructure rendue au concédant en fin de concession sans indemnité	Date de fin du contrat comprise entre 2022 et 2049

8.2.2 Engagement donné au titre des contrats de concession – Modèle de la créance financière et contrats mixtes (voir note 3.3.4 « Contrats de concession »)

Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Dans le cadre des contrats de concession qu'elles ont conclus, les filiales du Groupe se sont engagées à réaliser des investissements.

(en millions d'euros)	31/12/2016	< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Total	3,3	-	-	3,3

Les montants sont actualisés à l'aide des taux mentionnés en note 9.3.1 « Engagements donnés ». En contrepartie de ces investissements, les filiales reçoivent une garantie de paiement du concédant.

9. AUTRES NOTES

9.1 Transactions avec les parties liées

Comme il est mentionné dans le paragraphe 4.2 « Acquisitions des exercices précédents », la Société et VINCI Concessions ont conclu le 14 décembre 2015 un avenant au contrat d'acquisition initial, en vertu duquel la durée des déclarations et garanties consenties par VINCI Concessions à Infra Park a été réduite pour s'achever à la date de cet avenant, en contrepartie d'une réduction rétroactive du prix d'acquisition des actions Indigo Infra d'un montant de 5 millions d'euros, réduction de prix qui a fait l'objet d'un paiement en numéraire le 28 décembre 2015.

Ce tableau résume par catégorie de parties liées (hors rémunérations des principaux dirigeants cf. note 9.2 « Rémunérations des dirigeants ») les montants relatifs aux transactions avec ces parties comptabilisés dans le compte de résultat consolidé et dans le bilan consolidé des périodes présentées :

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Société mère		
Charges opérationnelles		
Charges d'intérêt	(8,4)	(8,4)
Passifs financiers non courants (1)	100,0	100,0
Passifs financiers courants	13,2	19,1
Fournisseurs		
Entités exerçant une influence notable (2)		
Chiffre d'affaires		0,5
Charges opérationnelles		(19,3)
Coût de l'endettement financier		(0,0)
Clients et autres actifs courants d'exploitation		4,3
Actif d'impôt exigible		
Disponibilités et équivalents de trésorerie		
Fournisseurs		3,2
Passifs financiers non courants		
Passifs financiers courants		
Passifs d'impôt exigible		
Coentreprises		
Chiffre d'affaires	0,2	0,3
Autres actifs financiers non courants	0,0	0,0
Clients et autres actifs courants d'exploitation	3,6	2,8
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(0,0)	5,3

(1) Ce solde correspond au prêt accordé par Infra Foch Topco le 3 juin 2014 (cf. note 7.15.1 « Détail des dettes financières à long terme ») hors intérêts courus non échus.

(2) La catégorie « Entités qui exerce une influence notable sur l'entité » comprenait en 2015 le groupe VINCI. Le groupe VINCI réalisait plusieurs prestations pour le Groupe, notamment la licence de la marque Vinci Park, ainsi que des prestations de maintenance ou de gros entretien des parkings.

9.2 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants correspondent aux membres du Comité de Direction du Groupe.

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Avantages à court termes	3,3	2,7
Avantages postérieurs à l'emploi	0,3	0,2
Autres avantages à long terme	-	-
indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-
Total	3,6	2,9

9.3 Engagements hors bilan

9.3.1 Engagements donnés

Les engagements donnés s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Échéances contractuelles		
Contrats de locations (**)	229,0	236,3
Engagement d'investissement (**)	96,7	59,9
Autres engagements donnés		
Sûretés personnelles (*)	39,6	36,4
Sûretés réelles (*)	7,0	4,0
Redevances fixes (**)	7,4	-
Garanties solidaires des associés (*)	5,4	-
Autres engagements donnés (*)	0,9	-
Total des engagements donnés	386,0	336,5

(*) Montants non actualisés

(**) Montants actualisés

Les principaux taux utilisés pour l'actualisation de ces engagements sont les suivants :

Zone géographique	31/12/2016			31/12/2015		
	Échéance			Échéance		
	< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans	< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Zone euro	-	0,22%	1,25%	-	0,65%	1,74%
Suisse	-	0,00%	0,90%	-	0,00%	1,11%
UK	-	1,21%	2,13%	-	1,74%	2,80%
Canada	-	1,74%	2,72%	-	1,52%	2,70%
USA	-	2,19%	3,21%	-	1,61%	2,91%

9.3.1.1 Sûretés personnelles

Au 31 décembre 2016, comme au 31 décembre 2015, le montant des avals, cautions et garanties données est constitué principalement de cautions bancaires données aux concédants en garantie de la bonne exécution des contrats de concession et de prestation de services.

9.3.1.2 Sûretés réelles

Au 31 décembre 2016, comme au 31 décembre 2015, le montant figurant au poste « Sûretés réelles » est constitué principalement d'hypothèques constituées sur des parcs en pleine propriété en garanties d'emprunts, ainsi que de nantissement de créances garantissant des lignes de découvert.

9.3.1.3 Contrats de location

(en millions d'euros)	Total	Paielements dus par période		
		< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
au 31/12/2016	229,0	37,2	100,0	91,8
au 31/12/2015	236,3	35,7	97,0	103,6

Les engagements relatifs aux contrats de location s'élevaient à 229,0 millions d'euros au 31 décembre 2016 (contre 236,3 millions d'euros au 31 décembre 2015), dont 225,5 millions d'euros de contrats immobiliers (contre 233,0 millions d'euros au 31 décembre 2015) et 3,5 millions d'euros de contrats mobiliers (contre 3,3 millions d'euros au 31 décembre 2015).

9.3.1.4 Autres engagements donnés

Les autres engagements donnés sont principalement constitués d'obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement attachées aux contrats de concession et de PPP et s'analysent comme suit :

- **Modèle de l'actif incorporel**

Dans le cadre des contrats de concessions qu'il a conclus, le Groupe s'est engagé à réaliser certains investissements d'Infrastructure qu'il est destiné, en tant que concessionnaire, à exploiter.

Au 31 décembre 2016, les principales obligations d'investissements représentent un montant actualisé total de 93,4 millions d'euros.

Par ailleurs, les sociétés concessionnaires sont tenues de maintenir les Infrastructures en bon état de fonctionnement conformément aux dispositions contractuelles.

- **Modèle de la créance financière**

Dans le cadre des contrats de concession qu'elles ont conclus, les filiales du Groupe se sont engagées à réaliser des investissements représentant un montant actualisé total de 3,3 millions d'euros.

En contrepartie de ces investissements, les filiales reçoivent une garantie de paiement du concédant.

9.3.2 Engagements reçus

Les engagements reçus par le Groupe s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2016	31/12/2015
Sûretés personnelles	11,0	3,5
Sûretés réelles	2,7	4,4
Autres engagements reçus	0,3	0,7
Total des engagements reçus	13,4	8,5

Les sûretés réelles correspondent au nantissement des titres de la filiale LAZ Karp Associates reçu de l'associé LAZ KARP PARTNERS INC.

9.4 Effectifs

Les effectifs des sociétés consolidées par la méthode de l'intégration globale au 31 décembre 2016 se décomposent comme suit :

	31/12/2016			31/12/2015		
	France	International	Total	France	International	Total
Ingénieurs et cadres	245	270	515	229	242	471
Employés et ouvriers	1 579	6 292	7 871	1 722	3 476	5 198
Total	1 824	6 562	8 386	1 951	3 718	5 669

10. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément à la recommandation de l'AMF, ce tableau n'intègre que les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Audit		
Commissariat aux comptes	839,1	737,3
Prestations et diligences directement liées	42,5	36,0
Sous-total audit	881,6	773,3
Autres prestations		
Juridique, fiscal, social	5,4	10,4
Sous-total autres prestations	5,4	10,4
Total des honoraires	887,1	783,7

11. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Opérations en Chine

Au cours de l'année 2016, Indigo avait entrepris des négociations avec un acteur chinois, le leader du « Smart Parking » en Chine, et ayant 3 500 parkings connectés sur une plateforme internet, pour la création d'une société commune dédiée exclusivement aux opérations. Il est prévu de finaliser les accords pour la création de cette société commune fin mars 2017.

- Alpha Park :

Infra Park a procédé à l'acquisition d'Alpha Park à Denver via sa filiale indirecte LAZ Parking le 4 janvier 2017. L'acquisition d'Alpha Park ajoutera 49 nouveaux garages de stationnement au portefeuille de LAZ Parking, ce qui en fait l'un des plus grands opérateurs de stationnement avec 80 emplacements et plus de 125 employés sur la ville.

- Réflexion stratégique :

Compte tenu du développement soutenu de son activité depuis l'acquisition, en juin 2014, d'Indigo Infra, les actionnaires indirects d'Infra Park, Ardian et Crédit Agricole Assurances, ont annoncé en janvier 2017 qu'ils avaient entamé une revue stratégique des différentes options envisageables pour soutenir la prochaine phase de développement du Groupe.

12. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2016

Sociétés	31/12/2016		31/12/2015	
	Mode de consolidation	% de détention	Mode de consolidation	% de détention
Corporate				
Infra Park	Intégration Globale (IG)	Mère	Intégration Globale (IG)	Mère
FRANCE				
Indigo Infra	Intégration Globale (IG)	99,74%	Intégration Globale (IG)	99,72%
Indigo Park	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
EFFIPARC	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE GENERALE DE FINANCEMENT DE PARCS DE STATIONNEMENT - GEFIPARC	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
GEFI-OUEST	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE MEDITERRANEEENNE DE PARKINGS (SMP)	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DU PARKING DE LA PLACE VENDOME	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	99,99%
SOCIETE DU PARC AUTO AMBROISE PARE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DU PARC AUTO METEOR	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DU PARKING DU BOULEVARD SAINT-GERMAIN	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
LA SOCIETE DES PARCS DU SUD-OUEST	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
METZ STATIONNEMENT	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
Indigo Infra CGST	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Park Gestion	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AMIENOISE DE STATIONNEMENT	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
LES BUREAUX DE LA COLLINE DE SAINT CLOUD	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
PARC AUTO DE STRASBOURG	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE MEDITERRANEEENNE DE STATIONNEMENT	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE D'EXPLOITATION DES PARCS DE LA DEFENSE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Infra Cergy Pontoise	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Infra Haute-pierre	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
LES PARCS DE TOURCOING	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
SOCIETE FINANCIERE MIDI-PYRENEES - SFMP	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
EFFIPARC ILE DE FRANCE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
MAVIPARC	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DU PARC SAINT MICHEL	Intégration Globale (IG)	90,00%	Intégration Globale (IG)	90,00%
EFFIPARC BRETAGNE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES GARAGES A MODIES	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
EFFIPARC CENTRE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
EFFIPARC SUD OUEST	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
EFFIPARC SUD EST	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Infra France	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE TOULOUSAINE DE STATIONNEMENT - STS	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SNC DU PARKING DE LA PUCELLE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SNC DU PARC DES GRANDS HOMMES	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Infra Grenoble	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
PARKING RENNES MONTPARNASSE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
LES PARCS DE NEUILLY	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
CAGNES SUR MER STATIONNEMENT	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
SOGEPARC NARBONNE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES PARKINGS SOUTERRAINS DU 8EME ARRONDISSEMENT	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AUXILIAIRE DE PARCS	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AUXILIAIRE DE LA REGION PARISIENNE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AUXILIAIRE DE PARCS MEDITERRANEE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SAP BOURGOGNE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AUXILIAIRE DE PARCS D'Auvergne	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE AUXILIAIRE DE PARCS DU LIMOUSIN	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
UNIGARAGES	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
GIS PARCS	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
GIS PARIS	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
GESTION DE TRAVAUX ET DE FINANCEMENT	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
LES PARCS DE STATIONNEMENT LYON BELLECOUR	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES PARKINGS DU NORD ET DE L'EST (SOPANE)	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOPARK	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE FINANCIERE DE PARC AUTOMOBILE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DU PARKING MAILLOT	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES PARKINGS DE VERSAILLES (SAPV)	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DU PARKING MATIGNON-MARIGNY (SPMM)	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SN WATTMOBILE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	99,99%
IMMOBILIERE DU PARKING JOFFRE SAINT-THIEBAUT	Intégration Globale (IG)	98,89%	Intégration Globale (IG)	98,89%
SNC PARKINGS DE LOURDES	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE ANTILLAISE DE PARC DE STATIONNEMENT (SOCANPARC)	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SOCIETE DES PARCS PUBLICS DU MIDI (SPPM)	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SA NEUILLY STATIONNEMENT	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
PARC CHAMPS ELYSEES PIERRE CHARRON (CEPC)	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
PARIS PARKING BOURSE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	99,99%
SPS COMPIEGNE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SPS SAINT QUENTIN	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SPS TARBES	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Infra Neuilly	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Infra Noisy-le-Grand	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Infra Russie	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
RUSSIA PARKINVEST (RP1)	Mise en équivalence (MEE)	50,13%	Mise en équivalence (MEE)	50,13%
SOCIETE DES PARKINGS DE NEUILLY - SPN	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
LES PARCS DE TOULOUSE	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%

Sociétés	31/12/2016		31/12/2015	
	Mode de consolidation	% de détention	Mode de consolidation	% de détention
CANADA				
Indigo Infra Canada	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Park Canada	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
NORTHERN VALET	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
WESTPARK Parking Services	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
GRANDE BRETAGNE				
LES PARCS GTM UK LIMITED	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Infra Holding UK	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Infra UK	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Infra Cambridgeshire	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Infra Gloucestershire	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Infra Hertfordshire	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
UNIGARAGE UK	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Infra Dundee	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Infra Cardiff	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Park Services UK	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
KARSPACE MANAGEMENT LIMITED	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Park Solutions UK	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
USA				
Indigo Infra USA Holding	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
LAZ KARP ASSOCIATES LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ FLORIDA PARKING LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING CALIFORNIA LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING CHICAGO LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING CT LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING GEORGIA/ATLANTA LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING MA LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING MD-ATLANTIC LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING NY/NJ LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
LAZ PARKING TEXAS LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
SUNSET PARKING SERVICES LLC	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
ULTIMATE	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
BELGIQUE				
Indigo Park Belgium	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Park Wallonie	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Infra Belgium	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Park Security Belgium	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
TURNHOUT PARKING NV	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
PARKEERBEDRIJF NIEUWPOORT	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
PARKING MADOU	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
PARKING SCAILQUIN	Mise en équivalence (MEE)	20,00%	Mise en équivalence (MEE)	20,00%
SOCIÉTÉ IMMOBILIERE DES PARKINGS ERASME	Intégration Globale (IG)	75,00%	Intégration Globale (IG)	75,00%
SUISSE				
INTERTERRA PARKING SA	Intégration Globale (IG)	52,80%	Intégration Globale (IG)	52,80%
PARKING DU CENTRE	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Mise en équivalence (MEE)	50,00%
PARKING GARE DE LAUSANNE SA	Intégration Globale (IG)	95,00%	Intégration Globale (IG)	95,00%
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE				
EVROPARK PRAHA AS	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Infra CZ	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
JHOČESKA PARKOVACI	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
ESPAGNE				
Indigo Infra España	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
ESTACIONAMIENTOS DEL PILAR SA	Non intégrée (NI)	0,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
PARKING UNAMUNO DEL AYUNTAMIENTO DE BILBAO	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Park España	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Luxembourg				
Indigo Park Luxembourg	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
SLOVAQUIE				
Indigo Infra Slovakia	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Indigo Park Slovakia	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
Allemagne				
Indigo Park Deutschland	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
RUSSIE				
Indigo Park Russia	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
MOSPARKINGINVEST	Mise en équivalence (MEE)	50,13%	Mise en équivalence (MEE)	50,13%
QATAR				
QATARIDIAR INDIGO Infra	Mise en équivalence (MEE)	49,00%	Mise en équivalence (MEE)	49,00%
BRESIL				
Indigo Infra Brasil Participações Ltda	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
Indigo Estacionamento Ltda	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
ADMINISTRADORA GAUCHA DE ESTACIONAMIENTOS SA	Intégration Globale (IG)	60,00%	Mise en équivalence	50,00%
COLOMBIE + PANAMA				
Indigo Infra Colombia SAS	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
Urbania Management Inc.	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
City Parking SAS	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
SIPPA SAS	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
CITY CANCHA SAS	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
MOVILIDAD URBANA INTELIGENTE SAS	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Non intégrée (NI)	0,00%

Sociétés	31/12/2016		31/12/2015	
	Mode de consolidation	% de détention	Mode de consolidation	% de détention
ECO WASH Ltda	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
CONCESSION CALLE 77	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
CONCESSION CALLE 85	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
CONCESSION CALLE 90	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
CONCESSION CALLE 97	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
Indigo Infra Panama SA	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
CityParking Panama SA	Mise en équivalence (MEE)	50,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
DIGITAL France				
INFRA PARK Digital	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
OPnGO	Intégration Globale (IG)	100,00%	Intégration Globale (IG)	100,00%
DIGITAL NETHERLAND				
NOW INNOVATIONS GROUP BV	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
NOW INNOVATIONS SOLUTIONS BV	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
DIGITAL ESTONIE				
NOW INNOVATIONS TECHNOLOGY OÜ	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%
DIGITAL USA				
MOBILE NOW LLC	Intégration Globale (IG)	100,00%	Non intégrée (NI)	0,00%